

Zeitschrift: Jahrbuch Archäologie Schweiz = Annuaire d'Archéologie Suisse =
Annuario d'Archeologia Svizzera = Annual review of Swiss Archaeology

Band: 89 (2006)

Artikel: Cornaux NE-Le Roc : un dépôt céramique du Hallstatt ancien

Autor: Michel, Robert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-117889>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ROBERT MICHEL

CORNAUX NE-LE ROC. UN DÉPÔT DE CÉRAMIQUE DU HALLSTATT ANCIEN*

Résumé

Au mois d'avril 2000, des sondages furent réalisés dans l'extension des carrières de calcaire du Roc, à Cornaux NE; à cette occasion fut découvert un site archéologique dont l'importance a nécessité l'organisation urgente d'une intervention de sauvetage. D'entente avec l'exploitant, une campagne de fouille fut effectuée durant trois mois, sur une surface réservée de 600 m². Cet article traite de l'étude exhaustive des quelque 260 kg de céramique attribuée au début de l'âge du Fer (HaC), qui compose

l'essentiel du mobilier. Bien qu'aucune structure n'ait été identifiée sur le terrain, le dépôt ou le rejet intentionnel de ces poteries ne fait aucun doute, compte tenu de la situation sur le plus haut sommet du massif des Roches de Châtoillon, à 674 m d'altitude. Reste à comprendre dans quel contexte et à la suite de quelles circonstances l'abandon des céramiques s'est produit. Pour l'heure, l'hypothèse retenue privilégie une fonction cérémonielle du lieu.

Zusammenfassung

Im April 2000 wurde im Bereich der vorgesehenen Erweiterung des Kalksteinbruchs von Cornaux NE-Le Roc sondiert. Dabei wurde eine archäologische Fundstelle entdeckt, sich als so bedeutend erwies, dass mit Einverständnis der betroffenen Firma auf einer Fläche von 600 m² eine dreimonatige Rettungsgrabung durchgeführt wurde. Der vorliegende Artikel präsentiert die Resultate aus der Analyse der umfangreichsten Objektgruppe, der rund 260 kg HaC-zeiti-

chen Keramik. Wohl fehlen Strukturen völlig; angesichts der exponierten Lage der Fundstelle auf dem höchsten Gipfel der Roches de Châtoillon, auf 674 m ü.M., besteht aber kein Zweifel, dass die Keramik absichtlich dort deponiert oder weggeworfen wurde. In welchem Zusammenhang oder unter welchen Umständen dies geschah, bleibt zu erforschen; zur Zeit gehen wir von einer zeremoniellen Funktion des Platzes aus.

Riassunto

Nel mese di aprile del 2000 sull'area prevista per l'estensione delle cave di calcare di Roc a Cornaux NE furono effettuati dei sondaggi; in quell'occasione fu scoperto un sito archeologico, la cui importanza evidenziò l'urgenza di un intervento di salvaguardia. In accordo con la ditta coinvolta su un'area di 600 m² ebbe luogo una campagna di scavo della durata di tre mesi. Il presente articolo tratta l'analisi dettagliata di qualcosa come 260 kg di ceramica, attribuibile agli inizi dell'età del ferro (HaC); materiale che costituisce la parte essenziale dei ritrovamenti. Ben-

ché non sia stata individuata nessuna struttura sul luogo e tenendo conto del fatto che la cima più alta del massiccio delle Roches de Châtoillon è situata a m 674 s.l.m., non vi è alcun dubbio che si tratti di un deposito oppure che questa ceramica sia stata gettata via intenzionalmente. Rimane da capire in quale contesto e in quali circostanze sia avvenuta la deposizione di questa ceramica. Per ora l'ipotesi più attendibile pare sia che il luogo avesse una qualche funzione cerimoniale.

Summary

In April 2000, test excavations were carried out in the planned extension area of the limestone quarry at Cornaux NE-Le Roc. This led to the discovery of an archaeological site, which was so important that, with permission granted by the company concerned, a three-month rescue excavation of an area of 600 m² was subsequently undertaken. This article presents the results of the analysis of the largest group

of objects, approximately 260 kg of pottery dating from Hallstatt C. No features were found; given the exposed location of the site on the highest peak of the Roches de Châtoillon at 674 m a.s.l., however, there is no doubt that the pottery was deliberately deposited or discarded there. The context and the conditions, in which this was done, have yet to be studied; at this point in time we think that the site may have had a ceremonial purpose.

* Publié avec l'aide financière du canton de Neuchâtel.

1. Introduction

Le 21 mars 2000, une prospection pédestre accomplie au-dessus du village de Cornaux dans le cadre de la surveillance des carrières de calcaire du «Roc», au lieu-dit Bois Meunier, permit de constater la présence de nombreux tessons protohistoriques en surface¹. Les 19 et 20 avril suivants, un sondage de 6×0.5 m fut pratiqué par l'équipe de fouilles préventives du Service cantonal d'archéologie² à l'emplacement de la découverte, en vue d'évaluer le potentiel de ce gisement. Il apparut rapidement que l'on venait de mettre au jour un site dont l'importance nécessitait l'organisation d'une intervention de sauvetage dans les plus brefs délais, avant que la carrière ne s'élargisse sur le gisement. D'entente avec les responsables de la cimenterie Juracime SA exploitant les carrières³, et après l'obtention d'un crédit spécial du Conseil d'Etat de Neuchâtel⁴, une campagne de fouille a été planifiée sur une surface de 600 m². L'équipe de fouille, formée d'employés du Service cantonal d'archéologie⁵ et d'étudiants de l'Institut de préhistoire de l'Université de Neuchâtel⁶, disposa de treize semaines (du 5 juin au 31 août 2000) pour dégager en fouille fine, par quarts de mètres carrés, une partie du périmètre réservé (fig. 1).

La stratigraphie du site est des plus simples et consiste en une couverture d'humus de type rendzine forestière, de 20 cm d'épaisseur en moyenne, en contact direct avec la roche-mère en calcaire portlandien (fig. 2). De un à trois décapages, selon les endroits, furent nécessaires pour arriver au substrat. Bien que toute la surface n'ait pu être fouillée (seuls 220 m² furent excavés), il faut préciser que le mobilier archéologique, principalement composé de céramiques, était réparti sur une aire plus restreinte encore, ce qui permet de croire que la plus grande partie des vestiges présents ont pu être sauvés. A noter l'absence de toute structure archéologique, ainsi que d'autres vestiges en rapport direct avec le dépôt de céramique. Quant aux autres vestiges découverts, il s'agit, pour l'essentiel, d'artefacts lithiques du Néolithique moyen.

En l'absence de données en chronologie absolue, seule la chronologie relative établie par l'analyse chrono-typologique des objets est susceptible d'induire l'insertion chronologique du site. La présente contribution complète, sur l'aspect du matériel, un article préliminaire qui paraîtra dans le cadre du 29^e colloque international de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer (Michel, à paraître).

2. Cadre géographique et historique des recherches

Implanté au point culminant du massif des Roches de Châtollion, à 674 m d'altitude (CN 1144, 567 050/209 810), l'emplacement surplombait de plus de 240 m la plaine alluviale de la Thielle (fig. 3). S'il faut faire mention de cet endroit au passé, c'est que la progression de la carrière a fait disparaître cette éminence du paysage et des cartes. L'en-

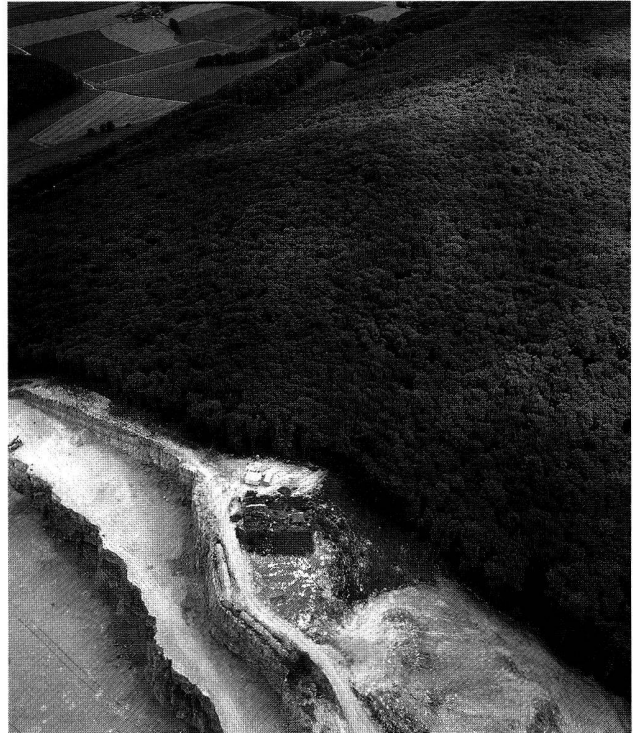


Fig. 1. Vue aérienne du site en cours de fouille. Photo Y. André.

semble du massif forme un bourrelet de collines basses au pied sud de la chaîne du Jura et domine deux axes de communication d'importance régionale. Il est délimité au nord par l'étroit vallon de Voëns, qui le sépare des hauteurs de Chaumont, et au sud par la plaine alluviale de la Thielle, espace de transition en direction du Plateau suisse. C'est une zone principalement boisée formée de combes et d'escarpements rocheux orientés selon un axe nord-est/sud-ouest. Eu égard à la prononciation des populations des villages alentour, nous utiliserons le terme de «Châtollion» pour désigner cet ensemble topographique.

Le gisement exploré se trouve dans une zone qui a retenu à plusieurs reprises l'attention des chercheurs. De fait, la partie sud des Roches de Châtollion se présente naturellement comme un site d'aspect défensif. Dès 1847, Frédéric Dubois de Montperreux – que l'on peut considérer comme le premier véritable archéologue neuchâtelois – y a vu un camp celtique, en raison de la présence d'un rempart d'une cinquantaine de mètres de longueur fermant un petit plateau escarpé sur les trois autres côtés (Dubois de Montperreux 1863). Il n'eut pas le temps de vérifier son intuition et de s'assurer par des fouilles de l'existence d'un éperon barré à



1



2

Fig. 2. 1 au premier plan, le premier secteur dégagé. Au fond vue sur le lac de Bièvre et l'île Saint-Pierre; 2 coupe stratigraphique. Photo Th. Jantscher.

cet endroit. En 1861, Louis-Alphonse de Mandrot, alerté par la découverte au pied du massif d'un tumulus contenant, entre autres, un disque ajouré, attribua au Moyen-Age ces traces de fortifications (Mandrot 1862). En dépit du toponyme de Châtoillon, il faut relever qu'aucun château ne semble avoir été édifié sur ce terrain.

Plus d'un demi-siècle plus tard, Paul Vouga pratiqua des sondages «au bord et à l'intérieur même du mur, mais sans rencontrer le moindre fragment de poterie, de silex ou de métal» (Vouga 1917, 47). Il demeura cependant persuadé que le rempart était préhistorique. Dans les bois environnants, il dégagait quelques années plus tard un groupe d'une dizaine de tumuli construits «sur le modèle habituel du Premier âge du Fer» (Vouga 1931, 306). Malheureusement, tous ces tertres étaient vides⁷.

Les recherches effectuées à sa suite par Samuel Perret ont essentiellement porté sur les tumuli et les tertres allongés, ces derniers perçus comme les matérialisations possibles d'habitats de l'âge du Fer (Perret 1950). Mais faute de travaux sur le terrain, ses observations sur l'occupation du sol, quoique très étendues, demeurent du domaine des hypothèses non démontrées. Quelques indices de la présence

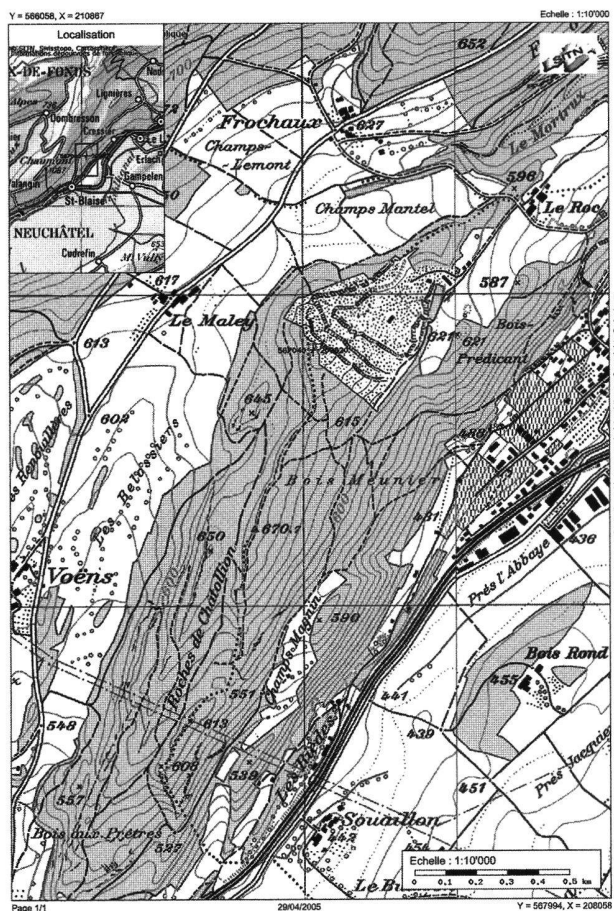


Fig. 3. Emplacement du site de Cornaux NE-Le Roc. Extrait de la carte au 1:10000.

d'un habitat à l'âge du Fer ressortent cependant de l'étude palynologique récente du Loclat, petit lac situé en contrebas du massif (Hadorn 1994). L'existence de nombreux murs en pierres sèches dans les bois des Roches de Châtoillon constitue un autre point qu'il vaudrait la peine d'élucider. En effet, si la présence d'une partie d'entre eux peut s'expliquer par la disparition d'un hameau connu au travers d'archives du 14^e s. (la Fontaine de la Prévôté), il n'en va pas de même pour l'ensemble de ces vestiges. En définitive, le constat est bien mince, en dépit des recherches entamées dès le milieu du 19^e s.; au désespoir de tous ceux qui pratiquèrent des recherches à cet endroit, aucun témoignage probant ne vient corroborer l'intuition initiale de F. Dubois de Montperreux.

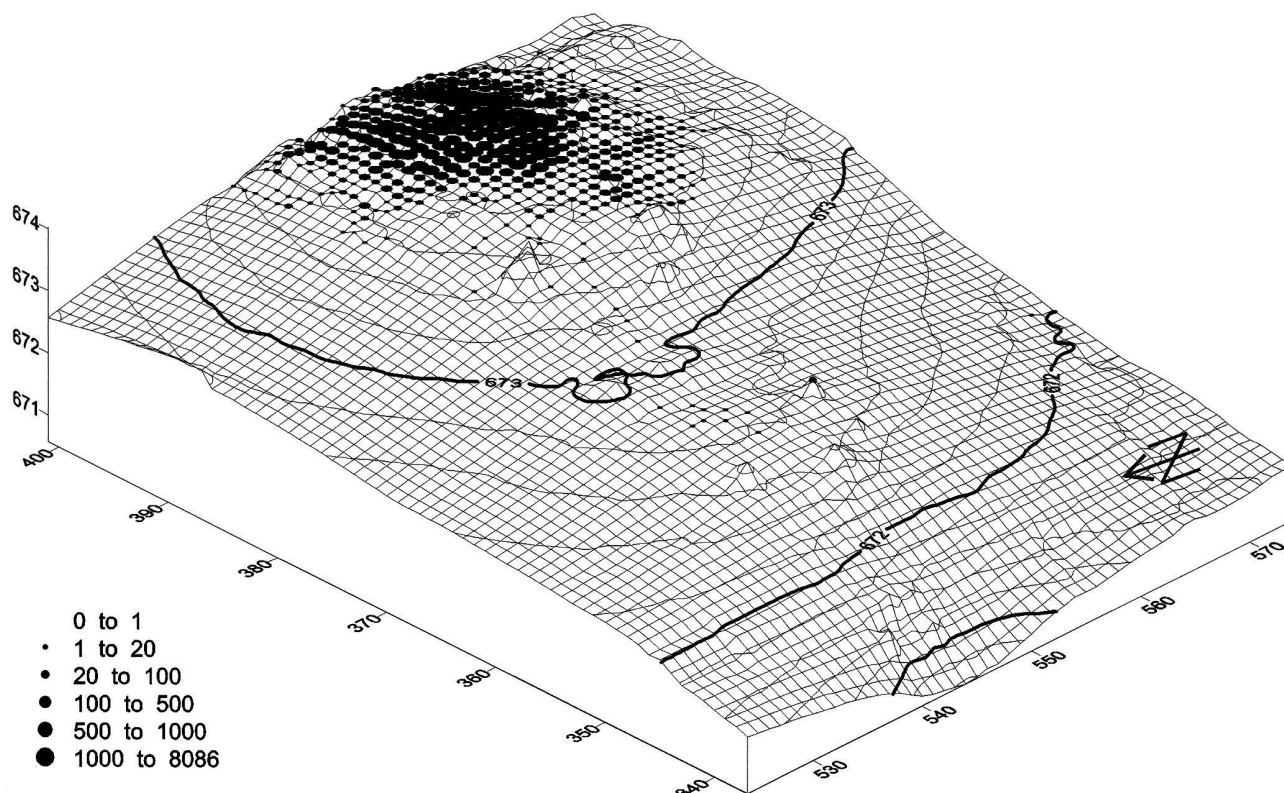


Fig. 4. Carte de répartition du poids de la céramique par quarts de mètres carrés.

3. La céramique

3.1. Introduction

La fouille a permis d'exhumer plus de 260 kg de céramique, répartis sur une petite surface de 126 m² centrée autour du point culminant de la colline (fig. 4). Compte tenu de sa très importante fragmentation, cette population fut répartie en deux groupes :

- les *tessons*, fragments de poterie dont la longueur égale ou dépasse 3 cm ;
- les *miettes*, éclats de céramique de moins de 3 cm de longueur.

Le décompte final fait apparaître 12 087 tessons, dont 1378 bords et tessons décorés, ainsi que 349 fonds, pour un poids total de 112,4 kg. Les miettes, qui ne furent pas dénombrées, représentent 57% du poids de l'ensemble. Avec un poids moyen calculé de 1,26 g par individu, statistique établie sur la base du décompte et de la pesée de 3400 individus pour un poids total de 4296 g, nous pouvons néanmoins estimer leur nombre à plus de 110 000. Ce fort pourcentage illustre bien l'extrême fractionnement du matériel, information dont il faudra tenir compte lors de l'interprétation du gisement.

La base de cette étude repose avant tout sur l'inventaire des tessons diagnostiques, c'est-à-dire des bords et des fonds. A

l'inventaire des bords fut, en outre, associé celui des tessons décorés. Avec d'autres spécialistes⁸ confrontés à l'étude d'assemblages récemment fouillés et attribués au Hallstatt ancien fut élaboré un protocole d'observations et de descriptions, le plus simple possible⁹. Notre groupe de travail, auquel collaborèrent à plusieurs reprises d'autres chercheurs¹⁰, avait pour objectif de proposer un modèle de description typologique du mobilier céramique attribué au Hallstatt C, à la fois maniable par tous et propre à faciliter des comparaisons objectives entre participants. Nous avons pour but d'arriver à un consensus tant dans le choix des critères à observer que dans celui d'un vocabulaire descriptif commun, afin d'éviter autant que faire se peut toutes les ambiguïtés dues à un emploi non concerté du lexique. Notre système de classification se trouve confronté à deux contraintes : être suffisamment exhaustif pour prévoir tous les cas de figure qui peuvent se présenter, avec le minimum d'exceptions, mais aussi être assez pratique pour s'avérer utilisable. Il n'existe pas de méthode générale dans la description de la céramique. Cet écueil méthodologique a maintes fois été évoqué (Camps 1979, 208; Seifert 1997, 20), mais jamais surmonté, malgré de nombreuses tentatives (Shepard 1956; Gardin 1976; Séronie-Vivien 1982; Balfet et al. 1989). Une homogénéisation de la terminologie se

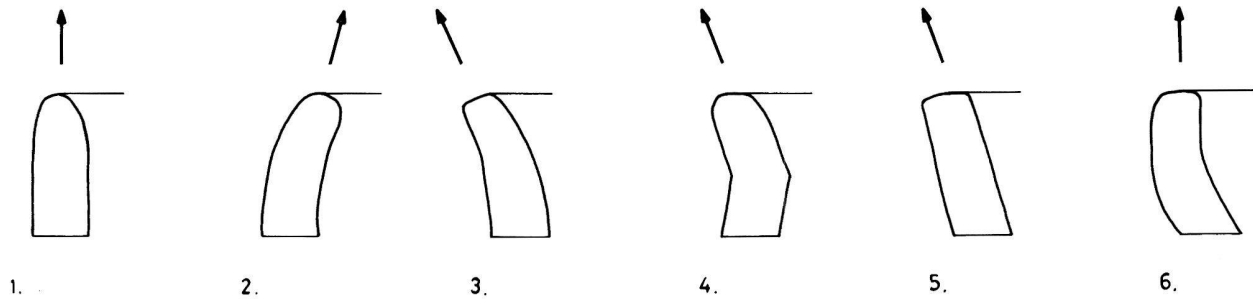


Fig. 5. Orientation du bord.

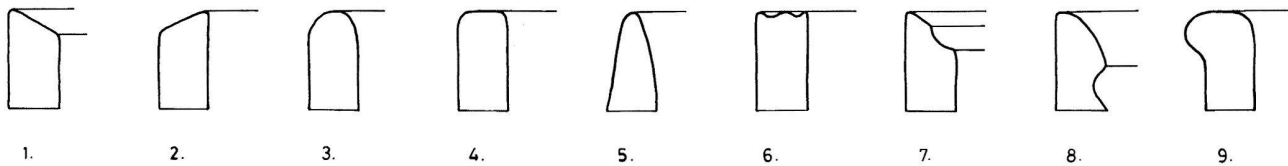


Fig. 6. Morphologie de la lèvre.

révèle néanmoins nécessaire si l'on souhaite confronter les uns aux autres des ensembles d'objets de même nature. Un effort de concertation préalable apparaît également indispensable pour obtenir des bases de données comparables entre elles. C'est chargée de ce bagage que nous avons entrepris l'étude de la céramique du Roc et que nous passerons en revue les bords, les fonds, les décors et les formes céramiques.

3.2. Bords

Le bord, partie supérieure d'une poterie, comprend la lèvre et le rebord, et forme l'embouchure du récipient. L'inventaire des bords découverts au Roc comprend 16 variables¹¹. En fonction de la direction (par rapport à l'axe vertical) que prend le rebord juste avant d'atteindre la lèvre, le bord sera évasé (orienté vers l'extérieur), droit (parallèle à la verticale) ou rentrant (orienté vers l'intérieur). En tenant compte des divers profils de bord rencontrés, les orientations distinguées sont les suivantes (fig. 5):

1. droit: le rebord suit une orientation parallèle à l'axe de symétrie de la poterie et le bord est droit (pl. 8,8);
2. rentrant: la direction du rebord est orientée vers l'intérieur et le bord est convexe ou, exceptionnellement, droit (pl. 1,8);
3. évasé à profil sinueux: rebord orienté vers l'extérieur et bord sinueux (pl. 5,8);
4. évasé à profil discontinu: présence d'une arête marquée entre la panse et le bord, et rebord orienté vers l'extérieur (pl. 5,7);
5. évasé à profil droit: rebord orienté vers l'extérieur, mais bord rectiligne (pl. 2,5);

6. évasé ou droit à profil convexe: rebord orienté vers l'extérieur ou, parfois, proche de la verticale, et bord convexe (pl. 1,3).

L'orientation des bords est le plus souvent évasée, ce qui annonce des récipients ouverts. Dans 58% des cas, cet évasement s'appuie sur un rebord convexe (code 3); dans 11% sur un rebord discontinu; et dans 8%, sur un rebord rectiligne. Enfin, l'orientation de l'ouverture est, dans 19% des cas, parallèle à l'axe de symétrie de la pièce, alors que 8% des pots sont évasés à profil droit. Les bords clairement rentrants ou droits ne forment ensemble que le 5% restant.

La lèvre désigne l'embouchure du récipient. Sur les 1069 tessons de bords où elle est conservée et suffisamment complète pour une détermination, son façonnage permet de distinguer les 9 types de lèvre suivants (fig. 6):

1. biseauté vers l'intérieur;
2. biseauté vers l'extérieur;
3. arrondie;
4. plate;
5. amincie;
6. décorée;
7. avec facette interne;
8. biseauté avec décrochement interne;
9. épaissie.

La forme de lèvre de loin la plus courante, équivalant à 48,6% du corpus, est la simple lèvre arrondie qui termine le vase sans changement dans l'épaisseur ou la direction des faces interne et externe de la paroi. Lorsque cette extrémité est un tant soit peu aménagée, elle est le plus souvent biseauté vers l'intérieur (12,2% des cas) ou aplatie (9,4%). A noter, abstraction faite de leur forme générale, que 14,6%

des lèvres sont ornées. A remarquer aussi les cas de bords à lèvre épaissie (61 cas), amincie (43 cas), avec décrochement interne (45 cas) ou à lèvre facettée (17 cas).

3.3. Fonds

Le fond constitue l'assise du vase (fig. 7). Si l'ensemble de ce qui forme le disque du fond est en contact direct avec la surface servant de support au récipient, on a affaire à un fond plat à base droite¹² (1), à talon droit¹³ (2) ou à talon épaissi¹⁴ (3); dans le cas contraire, il s'agit d'un fond concave¹⁵ (4), ombiliqué¹⁶ (5), en couronne¹⁷ (6), à pied¹⁸ (7) ou arrondi¹⁹ (8). L'orientation de la partie inférieure de la panse, qui s'appuie sur le fond, peut également faire l'objet d'une observation spécifique. On distingue ainsi des départs de panse concaves (1), rectilignes (2) ou convexes (3). Sur 349 fonds inventoriés, 178 sont déterminables tant du point de vue de la forme de la base que du départ de la panse. Il s'agit pour l'essentiel de fonds plats à base droite (base 1) avec un départ de panse rectiligne (panse 2), qui représentent 70% des fonds déterminés (pl. 1,1). La deuxième catégorie la plus fréquente se distingue par un léger talon droit (base 2) sous une panse rectiligne (panse 2), mais elle ne constitue plus que 12% des formes (pl. 11,17). A noter qu'aucun fond ombiliqué (base 5) n'a été identifié. Cette dernière observation ne sera pas sans incidence sur l'insertion chronologique du matériel.

3.4. Décoration

Le premier niveau d'analyse de la classification adoptée repose sur sept techniques décoratives de base servant à produire des décors. Les savoir-faire attestés localement à l'époque sont l'application, l'impression, l'incision, l'excision, la gravure, la peinture, l'incrustation.

Le second niveau vise à différencier, à l'intérieur de chacune de ces techniques, des groupes de décors et de motifs aussi homogènes que possible.

10. *Décors appliqués*: décors obtenus par l'application d'un élément modelé.

11. Cordon lisse: un boudin d'argile est appliqué sur la surface de la paroi et, juste lissé, forme ce que l'on nomme un cordon lisse.
12. Cordon modelé: une sorte de bourrelet obtenu par repoussement ou par pincement de la terre encore molle à la surface du récipient. La section d'un cordon modelé est généralement plus faible que celle d'un cordon appliqué.
13. Cordon appliqué et imprimé: sur un cordon lisse, généralement situé au niveau du col, est portée une rangée d'impressions digitales ou à la baguette. Leur fréquence semble aller de pair avec celle des impressions sur la lèvre (pl. 7,2).
14. Cordon festonné: cordon appliqué ou modelé formant une ligne ondulée sur l'encolure (pl. 8,1-4).

15. Mamelon: petite boulette d'argile appliquée sur la surface du récipient et formant une protubérance conique (pl. 8,6).

16. Languette: boudin d'argile appliqué sur la surface du récipient et formant une protubérance pouvant servir de prise horizontale (pl. 11,12).

17. Anse: boudin d'argile fixé à ses deux extrémités pour former un appendice pourvu d'un orifice. Les anses peuvent être classées d'après leur section (pl. 11,10).

20. *Décors imprimés*: décors consistant à estamper la surface d'un vase à l'aide de doigts ou d'outils.

21. Cannelure: l'impression par glissement d'un doigt ou d'une baguette moussée sur la surface de la pâte encore molle produit un sillon évasé et peu profond que l'on nomme cannelure. La cannelure est fréquemment utilisée en tant que motif composite, souvent en association avec l'incision, tant à l'extérieur (pl. 3,10) qu'à l'intérieur des récipients (pl. 2,11). Le nombre de cannelures sur un même récipient est variable. Si la cannelure est généralement unique lorsqu'elle sert à border l'intérieur de la lèvre, elle est toujours multiple en usage externe, soit en registre de deux ou trois cannelures contiguës.

22. Impression non linéaire: la variété des matrices utilisées pour estamper la surface des vases est si diversifiée que toute classification semble illusoire. On peut cependant tenter d'isoler les impressions faites à l'aide d'un doigt ou de l'ongle de celles obtenues par l'enfoncement d'une baguette en bois ou en os de section circulaire (pl. 11,9), triangulaire (pl. 10,9) ou losangique (pl. 10,1). Aussi, ce sont davantage la fréquence de son usage et sa disposition sur les parties du récipient touchées par l'impression qui doivent être analysées en priorité. Deux emplacements sont plus particulièrement concernés par cette ornementation: l'encolure et la lèvre. Sur la lèvre, l'impression se transforme parfois en un vrai modelage, produisant un motif torsadé (pl. 4,1; 9,2) qualifié de lèvre ondulée (Rychner 1979) ou de décor digité oblique (Arnold 1999). Du point de vue de la chronologie, son usage est plus fréquent lors du HaD1 que lors des périodes précédentes, ce qui pourrait être un bon critère temporel.

23. Impression de corde tressée: l'impression d'une fibre tressée permet d'obtenir un motif en triple zig-zag sur un pot (pl. 3,11). L'usage de fibre tressée comme outil d'estampage n'est pas fréquent pour l'époque, mais sa présence récurrente dans divers corpus contemporains mériterait que l'on s'y intéresse plus attentivement.

24. Bec verseur: un tesson du Roc présente manifestement une sorte d'échancrure sur la lèvre, ourlée par un léger bourrelet dû au déplacement de la pâte avant la cuisson (pl. 4,5). La découpe de l'ouverture est de 19 mm de largeur pour 7 mm de profondeur.

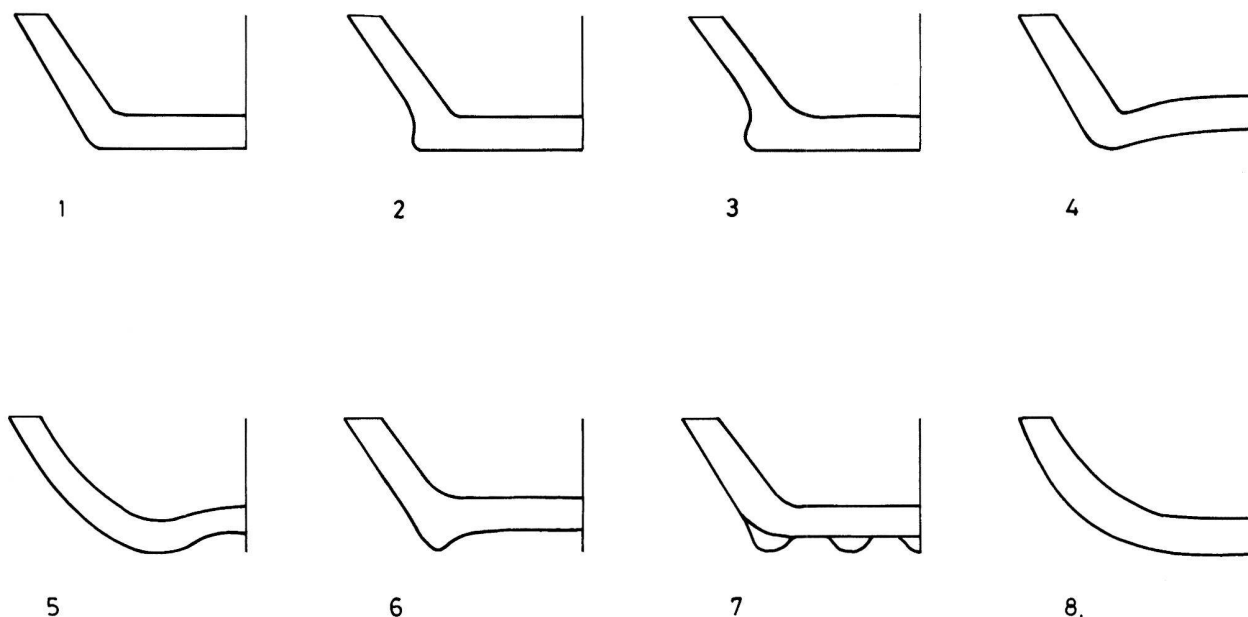


Fig. 7. Morphologie du fond.

30. *Décors incisés*: décors créés en entaillant la surface de l'argile crue.

31. Incision continue: fine incision faite au stylet sur le pourtour du récipient, de moins d'un millimètre de largeur (pl. 11,5).

32. Incisions discontinues: série d'incisions verticales (pl. 11,1) ou obliques.

33. Incisions mixtes: suite d'incisions continues et/ou discontinues associés pour former un motif composite (pl. 2,11).

34. Incisions en zig-zag: suite d'incisions continues ou discontinues formant un motif en zig-zag (pl. 2,10).

35. Incisions en croisillons: suite d'incisions continues ou discontinues formant un motif de lignes croisées.

40. *Décors excisés*: décors produits par l'enlèvement d'une partie de la pâte pour façonner un motif en relief.

50. *Décors gravés*: décors obtenus à l'aide d'une pointe aiguë sur l'argile solidifiée, après séchage ou après cuisson²⁰. En l'absence de gravure évidente, ce décor est inconnu dans notre corpus.

60. *Décors peints*: réalisés par l'ajout de substances colorantes élaborées au moyen de terres délayées de tons opposés, à la surface du récipient. L'application de poudre de graphite se range dans cette technique. Des exemples existent dans les sites de comparaison comme Auvernier Nord (Rychner 1974/75, fig. 2,1). En outre, la peinture fait partie du répertoire décoratif typique des poteries funéraires du HaC. Cependant, du fait peut-être de la mauvaise conservation d'ensemble des surfaces et du

lessivage qui l'a produit, aucun tesson de cette nature n'a été mis en évidence dans le matériel du Roc.

70. *Décors incrustés*: décors dont le procédé de base consiste à insérer une matière autre que de l'argile dans la pâte. Pour la période qui nous concerne sont attestées, en particulier, l'incrustation de bandes de feuilles d'étain et celle de poudre blanche d'os à l'intérieur d'un espace préalablement aménagé. Aucune découverte de cette nature n'est clairement recensée dans le matériel du Roc. Cependant, un très mince dépôt blanchâtre apparaît au fond d'un motif en zig-zag sur la lèvre (pl. 2/10)²¹.

Analyse des décors

Les tessons de bords non décorés représentent 56% du corpus (fig. 8). En ce qui concerne les bords décorés, ce sont ceux pourvus d'un décor réalisé par impression qui prédominent (42%), suivis des décors à cordons appliqués digités ou imprimés (19%). Viennent ensuite les cannelures (14%) et les cordons festonnés (10%). Ces quatre motifs décoratifs représentent, tous ensemble, 85% des tessons décorés. Le solde se répartit entre décors incisés et quelques applications de cordons lisses et d'anses. A remarquer que, sur 1067 bords dont la lèvre est conservée, 156 portent une impression sur la lèvre, soit environ 15%.

Un premier constat permet d'affirmer que la plupart des décors rencontrés sont simples et peu élaborés. Cette caractéristique distingue, une fois encore, le matériel du Roc de celui découvert dans les stations lacustres du Bronze final.

| | | | | | | | | |
|----|----|-------------------------------|-----|------|------|------|-------|-------|
| | 01 | Sans décor | | 768 | 56% | | | |
| 10 | | <i>Décors appliqués</i> | 207 | | | 34% | | 100% |
| | 11 | Cordons lisses | | 20 | | | 3,3% | 9,7% |
| | 12 | Cordons modelés | | 2 | | | 0,3% | 1,0% |
| | 13 | Cordons appliqués et imprimés | | 115 | | | 18,8% | 55,5% |
| | 14 | Cordons festonnés | | 58 | | | 9,5% | 28,0% |
| | 15 | Mamelons | | 3 | | | 0,5% | 1,4% |
| | 16 | Languettes | | 1 | | | 0,2% | 0,5% |
| | 17 | Anses | | 8 | | | 1,3% | 3,9% |
| 20 | | <i>Décors imprimés</i> | 361 | | | 59% | | 100% |
| | 21 | Cannelures | | 86 | | | 14,1% | 23,8% |
| | 22 | Impressions diverses | | 259 | | | 42,5% | 71,7% |
| | 23 | Impressions de corde tressée | | 15 | | | 2,5% | 4,2% |
| | 24 | Bec verseur | | 1 | | | 0,2% | 0,3% |
| 30 | | <i>Décors incisés</i> | 42 | | | 7% | | 100% |
| | 31 | Incisions continues | | 6 | | | 1,0% | 14,3% |
| | 32 | Incisions discontinues | | 16 | | | 2,6% | 38,1% |
| | 33 | Incisions mixtes | | 5 | | | 0,8% | 11,9% |
| | 34 | Incisions en zig-zag | | 13 | | | 2,1% | 30,9% |
| | 35 | Incisions en croisillon | | 2 | | | 0,3% | 4,8% |
| 40 | | <i>Décors excisés</i> | | | | | | |
| 50 | | <i>Décors gravés</i> | | | | | | |
| 60 | | <i>Décors peints</i> | | | | | | |
| 70 | | <i>Décors incrustés</i> | | | | | | |
| | | Total des décors | 610 | | 44% | 100% | 100% | |
| | | Total | | 1378 | 100% | | | |

Fig. 8. Nombre et pourcentage des techniques et motifs décoratifs.

3.5. Registre des formes de récipients

3.5.1. Les remontages

Pour aborder la description des catégories de récipients, nous préférons l'usage d'une nomenclature évocatrice à la répartition en types numériques abscons pour le profane. Le classement typologique des récipients et les mesures morphométriques utilisées s'inspirent en grande partie de ceux adoptés dans une publication récente (Michel 2002) et des études de référence signalées dans le texte. La poterie hallstattienne est usuellement divisée en deux ensembles, en fonction d'une différence apparente de la pâte: céramique fine et grossière. Nous n'avons pas retenu ce critère pour l'inventaire de notre matériel, mais seulement pris en compte la valeur absolue de l'épaisseur des parois des bords et des fonds. Comme base de la nomenclature, nous adoptons celle de A. Shepard (1956), qui distingue simplement les récipients à corps simple des récipients à corps complexe.

3.5.2. Récipients à corps simple

Ce sont des récipients dont la ligne de profil se résume à deux valeurs uniques: le diamètre du fond et le diamètre à l'embouchure.

Les assiettes (pl. 1)

Ce sont des récipients à corps simple, moins hauts que larges qui présentent généralement un rebord interne bien délimité par un décrochement, une cannelure ou un méplat (marli). Selon les auteurs, cette forme est également appelée *coupe* (Pétrequin et al. 1985) et, par référence directe à sa forme géométrique, *coupe tronconique* (Piette 1984), ou encore *écuelle à panse rectiligne* ou *concave* (Rychner 1979). En allemand, elle est désignée par le terme de *konische Schale* (Gutzwiller 1989). Comme l'intérieur de l'assiette est sa partie la plus visible, la surface externe est juste lissée (pl. 1,1) ou pourvue d'une suite d'empreintes superficielles de doigt (pl. 1,1) alors que la surface interne est lustrée et parfois décorée. S'il existe, le décor se limite à des incisions en zigzag (pl. 1,9.10). Certains rebords dévoilent à l'intérieur une lèvre à facette convexe qui se termine par un décrochement (pl. 1,2); d'autres, une cannelure sur la lèvre (pl. 1,4) voire, dans un cas, une double cannelure (pl. 1,14).

Dans notre inventaire, le décor le plus remarquable est associé à un fragment d'assiette. Il consiste en deux séries de cannelures contiguës qui délimitent une bande incisée de petits triangles hachurés encadrés par des incisions parallèles obliques et alternées (pl. 1,11). Des motifs très semblables se trouvent sur des assiettes découvertes dans les stations lacustres du HaB²².

Les écuelles (pl. 2)

Elles apparaissent comme des récipients moins hauts que larges dont l'orientation du bord est généralement parallèle à l'axe de symétrie du pot et qui présentent, près du bord, une paroi interne concave. V. Rychner les a définies, d'une façon générale, comme des récipients à corps simple de proportions basses et à petit fond. À noter cependant que seule l'écuelle à panse convexe de cet auteur a été assimilée ici à ce type. Les autres groupes d'écuelles – à panse rectiligne, concave ou sinueuse –, formes traditionnelles et les plus fréquentes du Bronze final, correspondent à ce que nous avons défini plus haut comme assiette. C'est donc essentiellement la courbure de la panse qui fait office de critère de différenciation.

La lèvre est arrondie ou plate, et la paroi ne porte pas de décor; c'est la seule forme qui, sur ce site, ait livré les profils complets. L'épaisseur des parois, comprise entre 4 et 11 mm, avec une moyenne à 6,2 mm, confère une impression de finesse relative à ces récipients en comparaison avec le reste du matériel; pourtant, dans le cadre du Bronze final, ces pièces apparaissent plutôt dans la catégorie des pâtes moyennes à grossière. Cette constatation fait bien ressortir, à notre avis, le caractère subjectif du critère de classement par type de pâte. L'angle d'inclinaison de la paroi par rapport à la base est compris entre 40° et 50°.

Les bols

Dans la catégorie des récipients à corps simple se placent les bols, de dimension aussi haute que large, dont le diamètre à l'embouchure est compris entre 9 et 20 cm. La courbure de la panse est toujours convexe. Comme le suggérait V. Rychner (1979, 24), il est possible que cette classe de récipients ne fasse que rendre compte de l'existence de tasses sans anse. Aussi est-il possible que les quelques fragments d'anses récoltés soient à rattacher à l'un ou l'autre des récipients de cette catégorie, peu fréquente dans notre corpus (pl. 4,6). À relever cependant qu'il est difficile, sur la seule base des fragments de bords, d'isoler à coup sûr les bols des jattes en l'absence de profil complet.

Les tasses

Elles sont de forme à corps simple, aussi haute que large, identique dans les proportions au bol défini plus haut, à ceci près qu'elles sont pourvues d'une anse verticale, fixée sur la lèvre comme on peut en juger sur la seule anse complètement conservée (pl. 11,10).

3.5.3. Récipients à corps complexe

Ce sont des récipients dont la ligne de profil présente un point de tangence extérieur situé sous l'embouchure, et qui correspond le plus souvent au diamètre maximum.

Les jattes (pl. 3)

Elles appartiennent à la catégorie des récipients à corps complexe, moins hauts que larges, dont le diamètre à l'embouchure est plus grand que 15 cm. En fonction de la for-

me de l'encolure, les jattes peuvent se répartir en trois groupes:

- jatte sans encolure (pl. 3,7); orientation du bord plus ou moins droite ou légèrement rentrante;
- jatte à encolure réduite (pl. 3,6); un profil très légèrement sinueux dessine une encolure floue sans point de tangence verticale interne bien défini, mais pouvant être marqué par une légère carène entre la panse et le col;
- jatte à encolure marquée (pl. 3,11); un profil en S ou une arête interne souligne l'évasement du bord au-dessus d'un col bien individualisé.

La jatte simple sans encolure est un type de récipient caractéristique des phases moyenne et finale du Bronze final. Celles du Roc sont généralement décorées de cannelures horizontales sur la partie supérieure de la paroi, juste au-dessus du diamètre maximum (pl. 3,1-4). Un exemplaire d'Auvernier-Nord est très proche des exemplaires découverts au Roc, tant par la forme que par le nombre et la largeur des cannelures²³. Elle apparaît au HaB2 (Rychner 1979, 90) et semble être un prototype des jattes cannelées très fréquemment retrouvées dans les sites du Hallstatt ancien²⁴.

La jatte à encolure, qui correspond au *plat creux* défini par V. Rychner, est un récipient à corps complexe de forme basse, dont les proportions de la panse sont comparables à celles des jattes simples mais qui est, en plus, pourvu d'une encolure réduite ou marquée. Ainsi, le *plat creux typique* de V. Rychner (1974/75, 58) correspond dans ces lignes à une jatte à encolure marquée. Une petite jatte à encolure comporte un décor formé de trois cannelures contiguës sur le col et le sommet de l'épaule placées au-dessus d'incisions obliques alternées (pl. 3,10). Cette disposition se rapproche d'une pièce découverte à Auvernier, et qualifiée de *pot* par l'auteur²⁵. Une autre jatte remarquable présente, en dessous de deux cannelures contiguës, trois rangs d'impressions en zig-zag réalisées à l'aide d'une âme en corde tressée, voire d'une perle hélicoïdale (pl. 3,11).

Les pots (pl. 6-10)

Les pots sont de dimensions plus hautes que larges, à profil le plus souvent sinueux et bord évasé. En fonction du volume du vase, les termes *gobelet*, *marmite* ou *jarre* peuvent être utilisés. Le terme d'*urne* est également employé par certains auteurs pour désigner cette forme.

En fonction de la forme de l'encolure, les pots peuvent se répartir en trois groupes:

- pot sans encolure (pl. 7,1);
- pot à encolure réduite (pl. 6,6); un profil très légèrement sinueux dessine une encolure floue, sans points caractéristiques bien définis;
- pot à encolure marquée (pl. 7,2); un profil en S ou une arête interne souligne l'évasement du bord au-dessus d'un col bien individualisé.

Le décor, s'il est présent, se compose d'impressions à la baguette sur le col, de cordons impressionnés et de cordons festonnés; la lèvre est parfois décorée d'impressions.

3.5.4. Synthèse des formes

En sachant que la relation entre largeur maximale et hauteur totale intervient dans toutes les définitions présentées, la quasi-absence de profils complets ne nous permet pas de garantir totalement le classement des remontages à l'intérieur des différentes catégories de récipients. Ainsi est-il difficile d'assurer une séparation claire entre écuelles, jattes et pots sur la base du seul rebord.

Pour les profils complets issus des sites de référence, la distribution des récipients à l'intérieur des différentes catégories de formes peut s'effectuer à l'aide d'un schéma très simple, adapté de celui présenté par C. Orton (1980, 34) et rappelé dans un précédent ouvrage (Michel 2002, 99). La répartition des vases à l'intérieur des catégories se réalise selon la relation entre la hauteur totale et le diamètre de l'embouchure, par l'établissement d'un indice produit à partir du rapport établi de la façon suivante entre ces deux valeurs :

Indice hauteur-diamètre ou IHE = (hauteur totale / diamètre à l'embouchure) × 100

Plus la valeur de cet indice est basse, plus la forme est basse. D'une manière générale, si cet indice dépasse la valeur 100, les récipients sont plus hauts que larges; si l'indice est inférieur à 100, ils sont moins hauts que larges. Ainsi, en analysant l'ensemble des profils complets de type écuelle publiés dans les séries HaC de référence, nous observons que cet indice varie entre 30 et 55 avec une moyenne autour de 45, ce qui correspond à la valeur de récipients bas. Cependant, la variance assez forte obtenue à l'intérieur d'une même classe de récipients illustre bien les problèmes que l'on peut rencontrer en élaborant un système typologique. La production de la céramique sur une base artisanale, et non industrielle, n'est sans doute pas étrangère à cet état de fait.

4. Insertion chronologique du matériel

Compte tenu du fait que les datations typologiques du Premier âge du Fer sont essentiellement basées sur le mobilier funéraire, et en particulier sur les objets métalliques - le matériel contemporain le plus sensible aux changements de mode, l'absence de métal complique singulièrement l'attribution chronologique de notre gisement. Dans une certaine mesure, cette indigence peut à elle seule constituer un premier indice, car il semble admis que le métal - bronze comme fer - est fort rare dans les sites du Hallstatt ancien. En outre, les critères typologiques susceptibles de tracer une limite nette entre HaB3 et HaC ne semblent pas très nombreux, même pour le métal qui connaît pourtant une évolution chronologique régulière (Brun 1984, 274), et c'est un problème supplémentaire lorsqu'on cherche à établir une séquence chronologique régionale fiable.

En considérant toutes les exigences - tant chronologiques que géographiques, il reste à dresser la liste des sites publiés

dont les données céramologiques puissent fournir les comparaisons les plus intéressantes à notre étude. Selon la représentativité des assemblages, cette liste se montre assez longue pour le Bronze final et le Hallstatt final, mais elle se résume, pour le HaC, aux publications des sites suivants: Allschwil BL-Vogelgärten (Lüscher 1986), Bräunlingen-Waldhausen D-Dellingen (Spindler 1992), Frasses FR-Praz au Doux (Mauvilly et al. 1997), Avenches VD-En Chaplix (Rychner-Faraggi 1998), Marin-Epagnier NE-Les Bourguignonnes (Arnold 1999), Varen VS-Sportplatz (Héritier 2002), Baar ZG-Martinspark (Gnepf Horisberger 2003). Toutefois, bien que l'approche qualitative du matériel soit possible grâce aux planches et figures publiées dans ces études²⁶, il n'en demeure pas moins que seules une minorité d'entre elles offre des données numériques sous la forme de tableaux utilisables pour une approche quantitative. D'autres sites, en particulier ceux pris en charge par les membres du groupe de travail²⁷, viendront s'ajouter à cette liste.

Un autre indice révélateur est la part des décors parmi le registre des récipients. Notre corpus se révèle particulièrement pauvre par rapport aux séries du Bronze final. En le comparant à celui des stations du Bronze final, et en premier lieu Hauterive-Champréveyres et Auvernier-Nord (Borrello 1992), on constate à l'évidence un appauvrissement des registres décoratifs. Les incisions très fréquentes du Bronze final sont remplacées par les impressions et les applications. De plus, l'absence de tout décor peint ne permet aucun rapprochement direct avec les sites funéraires du HaC. Du reste, aucun ensemble céramique issu de cette dernière catégorie ne nous a offert d'assortiment comparable en tout point à notre matériel. Est-ce à dire qu'ils n'appartiennent pas à la même phase chronologique? Ou, plutôt, que le contenu des sépultures est distinct de la batterie de vaisselle domestique?

Si on analyse la forme des récipients, on peut constater que les profils discontinus sont encore présents pour témoigner de la tradition issue du Bronze final, mais qu'ils sont moins nombreux que les profils sinueux caractéristiques de l'âge du Fer. Généralement, les points d'inflexion ne sont plus marqués par une carène, et la silhouette discontinue qui constitue la norme au Bronze final se fait discrète, habituellement remplacée par une ligne sinueuse, qualifiée de floue par certains auteurs.

Cependant, ce qui semble déterminant dans l'attribution du matériel au HaC, c'est la quasi-absence des caractéristiques fréquentes au Bronze final, à savoir celle des fonds en cupule, des gobelets à profil segmenté et des écuelles décorées d'incisions. Ces dernières apparaissent, d'ailleurs, comme les récipients les moins décorés du corpus. Une carence significative dans le répertoire du Roc est celle des gobelets ou vases à épaulement, forme antérieure au HaB2 (Rychner 1979, 101). La disparition de cette forme au profit du petit pot était pressentie dès l'étude du matériel d'Auvernier-Nord (Rychner 1974/75, 61).

Malgré une indéniable variation morphologique et décorative, le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer ne se traduit pas par une modification significative de la gamme des

réipients en usage. Seuls quelques éléments de formes et de décors – les fameux *fossiles directeurs* – peuvent servir de points de repère pour une insertion chronologique du matériel. Il importe, s'ils existent, de les découvrir.

L'aménagement d'une échancrure sur le rebord d'un récipient, en guise de bec verseur, pourrait être l'un de ces fossiles directeurs. Cet aménagement de la lèvre, également attesté à Allschwil-Vogelgärten, paraît propre aux sites hallstattiens selon G. Lüscher (1986, 29). Il est indéniable que de nombreux gisements de l'âge du Fer livrent ce genre d'accessoire. Parmi eux, le site de Saint-Blaise, près de Saint-Mitre-les-Remparts (Bouches-du-Rhône, France), présente une série de 54 becs verseurs, dénommés là-bas simplement *verseurs* (Arcelin 1971, 27). Ces verseurs figurent sur des jattes à fond plat dont la forme générale est proche de celle de nos écuelles. A Zug-Sumpf, on trouve des écuelles (*Schalen*) pourvues de quatre échancrures régulièrement réparties sur le pourtour de la lèvre (Seifert 1997, 133, 2206)²⁸. De nombreux becs verseurs se trouvent également dans l'inventaire du lieu d'offrandes de Bräunlingen-Waldhausen (Spindler 1992).

Le cordon festonné est complètement absent du répertoire chronotypologique du HaB défini par V. Rychner (1979). Comme ce décor se retrouve régulièrement dans les inventaires attribués au HaC (p. ex. Marin-Epagnier NE-Les Bourguignonnes, Arnold 1999, 146, fig. 1), il pourrait constituer un autre fossile indicateur.

Clarifier cette évolution des céramiques nécessite obligatoirement d'effectuer un important travail de collecte des données et de mise en relation des gisements, car il se révèle particulièrement peu aisé d'insérer chronologiquement cet abondant matériel sans procéder à une analyse fine de sa composition et sans recourir à des comparaisons avec d'autres sites, en particulier avec ceux offrant des dates absolues ou, pour le moins, homogènes quant à leur contenu – les non moins fameux *ensembles clos*. D'où l'utilité d'étudier ces corpus à l'aide d'une grille de lecture semblable, pour mesurer le degré d'identité ou d'altérité des corpus comparés. Cela pourrait passer par l'établissement d'un taux d'utilisation des modes décoratifs pour chaque ensemble, qui représenterait la part, en pourcentage, d'une technique décorative associée au bord par rapport à la totalité des bords. De la sorte, si l'on applique ce procédé de comparaisons quantitatives, des pistes semblent prometteuses pour distinguer des phases chronologiques distinctes à l'intérieur du HaC. Parmi celles-ci pourraient se trouver: la proportion plus ou moins élevée des décors réalisés par impressions directes sur les parois; le rapport de l'usage des cordons appliqués et imprimés, associés aux impressions sur la lèvre.

Pour terminer sur les comparaisons quantitatives, un autre élément mérite d'être pris en compte lorsqu'on analyse des céramiques, et ne l'est malheureusement pas assez souvent: l'épaisseur des parois. Comme l'a constaté S. Hochuli (1990, 98), cette valeur a tendance à augmenter entre le Bronze final et le Hallstatt. Ainsi, l'épaisseur moyenne des parois du site de Zürich-Mozartstrasse est de 6,6 mm, alors qu'elle est respectivement de 8 et 7,5 mm pour les sites hall-

stattiens de Wäldi TG-Hohenrain et de Wahlern BE-Grasburg. Cette tendance semble se confirmer entre les valeurs mesurées pour le matériel Bronze final de Zug-Sumpf, où l'on passe de 6,5 mm pour la couche inférieure à 6,7 mm pour la couche supérieure²⁹, et celle de Cornaux-Le Roc où fut mesurée une valeur de 7,2 mm pour la panse au niveau du bord. Cette valeur, intermédiaire entre celle des sites clairement Bronze final et des gisements manifestement Hallstatt ancien, pourrait être un indice de plus pour attribuer notre matériel à la transition Bronze final – Hallstatt ancien, soit au début du HaC.

En définitive, notre proposition d'un examen complet du mobilier céramique selon un protocole d'observation standardisé doit servir d'étape préliminaire à une reprise d'ensemble des collections constituées autour des Trois-Lacs et attribuées au HaC. Cette tentative de sériation, en accord avec la typologie élaborée ci-dessus, pourra avoir lieu le jour où d'autres complexes publieront leurs données quantitatives, le but de ces observations consistant en une distinction en deux, voire trois phases chronologiques régionales du HaC. En attendant, nous ne pouvons nous référer qu'aux seules comparaisons d'ordre qualitatif, ce qui pose la question cruciale de l'éventuelle homogénéité chronologique du matériel recueilli au Roc, résultant soit d'une activité très limitée dans le temps, soit de divers événements répartis sur une plus longue durée. Sur la base de notre matériel, les deux hypothèses sont défendables. En l'absence d'autres données, une datation plus précise du matériel se révèle pour l'heure impossible.

5. Interprétation

En guise de conclusion, venons-en à l'interprétation du site du Roc, datable, d'après la céramique, entre le Bronze final et le Hallstatt ancien. Sans entrer dans les détails, nous retenons comme hypothèse principale une fonction de lieu d'offrandes, correspondant au terme allemand d'*Opferplatz*³⁰. L'extrême fragmentation du matériel attestée par une surreprésentation des miettes par rapport aux tessons plaide en faveur d'une telle explication. Insistons également sur le fait qu'aucun élément contemporain non céramique n'a été découvert sur le site et que, même dans le matériel céramique, on ne trouve pas tous les éléments susceptibles d'être livrés par n'importe quel dépotoir – par exemple, des fusaioles ou des vases miniatures, autres témoins de l'activité habituelle d'un village. L'absence de toute trace d'argile crue ou cuite qui pourrait être mise en relation avec une paroi de cabane en clayonnage ne parle pas non plus en faveur de l'existence d'une habitation dans l'emprise de la fouille.

Nous pouvons cependant déplorer de n'avoir pu appréhender, au cours de cette unique campagne de fouille, qu'une toute petite partie de la colline du Bois Meunier. La partie fouillée ou explorée récemment est en définitive si réduite par rapport à ce que fut cette colline avant le début de son exploitation en carrière qu'il nous est impossible de lever tous les doutes concernant la présence – ou l'absence –

d'autres structures dans les environs immédiats du gisement, qu'elles soient de type habitat - avec édification de maisons ou creusement de fosses -, ou de type cultuel - avec accumulation d'autres vestiges comme celle d'ossements, de dépôts votifs céramiques, ou encore de pièces métalliques. Car si l'analogie de situation avec les *Opferplätze* doit être poussée plus avant, il faut également insister sur le fait que de nombreux lieux d'oblation comportent fréquemment plusieurs accumulations distinctes soit d'ossements, soit de métaux, soit de céramiques, offrandes souvent calcinées, d'où le terme de *Brandopferplatz* (Krämer 1966; Weiss 1997) pour désigner ce type de site (que l'on peut traduire en français par *emplacement d'offrandes incinérées*). Notons au passage que, dans le cas d'offrandes de céramique, il est généralement difficile (vu la nature de ce matériau) de mettre en évidence des traces de combustion comme le permettent les os ou le métal.

Mais s'il s'agit bien d'un sanctuaire, il faut également une population alentour pour le fréquenter. L'absence d'un point d'eau dans le proche voisinage rend problématique la présence d'un habitat de hauteur sur la colline même. Si une partie de l'étroit plateau rocheux des Roches de Châtillon fut habitée, elle le fut vraisemblablement un kilomètre plus au sud en raison de l'existence d'une source au

lieu-dit Es Prévôté, résurgence qui alimente du reste toujours en eau potable la commune de Cornaux. Ce lieu a été pressenti par certains de nos prédécesseurs en archéologie comme l'emplacement probable d'un «camp celtique» occupé à la suite de l'abandon des stations littorales. Par ailleurs, plusieurs groupes de tumuli parsèment les combes de la forêt alentour et pourraient être mis en relation avec les vestiges découverts au Roc. D'autres tumuli plus riches, à l'exemple de ceux de Cressier NE-La Baraque et d'Enges NE-Grange Vallier, se situent à moins de 4 km du gisement (Dunning 1992). Si on ajoute à cela qu'à 3 km se trouvent l'habitat de Marin-Epagnier NE-Les Bourguignonnes et son ensemble de greniers attribués au HaC (Arnold 1999), dont la céramique présente de nombreuses affinités avec celle exhumée au Bois Meunier, on peut affirmer que le gisement de Cornaux-Le Roc ne constitue pas un point isolé sur la carte de répartition des sites du Hallstatt ancien. Restent encore à préciser son rôle et sa fonction.

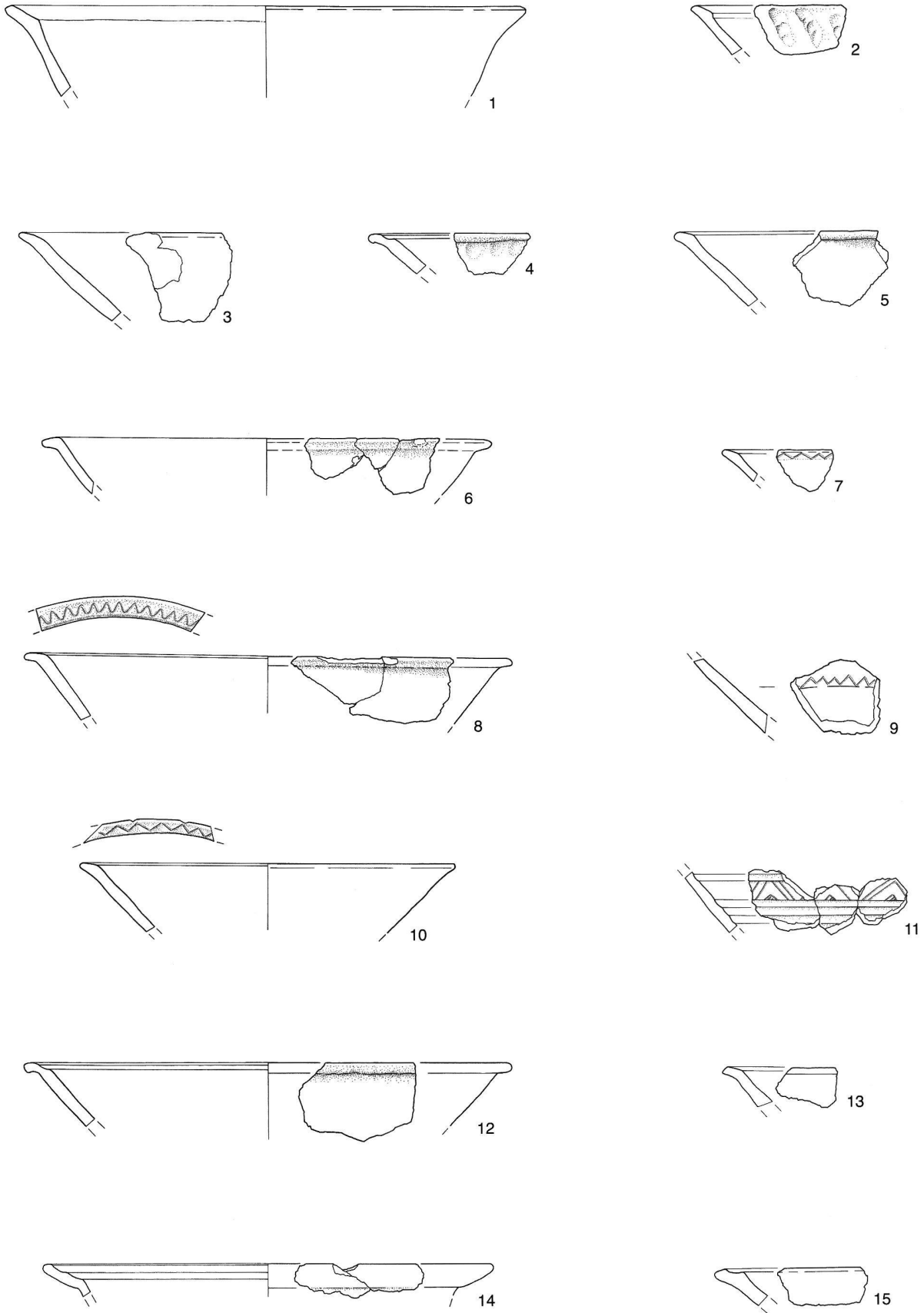
Robert Michel

Office et musée d'archéologie du canton de Neuchâtel
Laténium
Espace Paul Vouga
2068 Hauterive
Robert.Michel@ne.ch

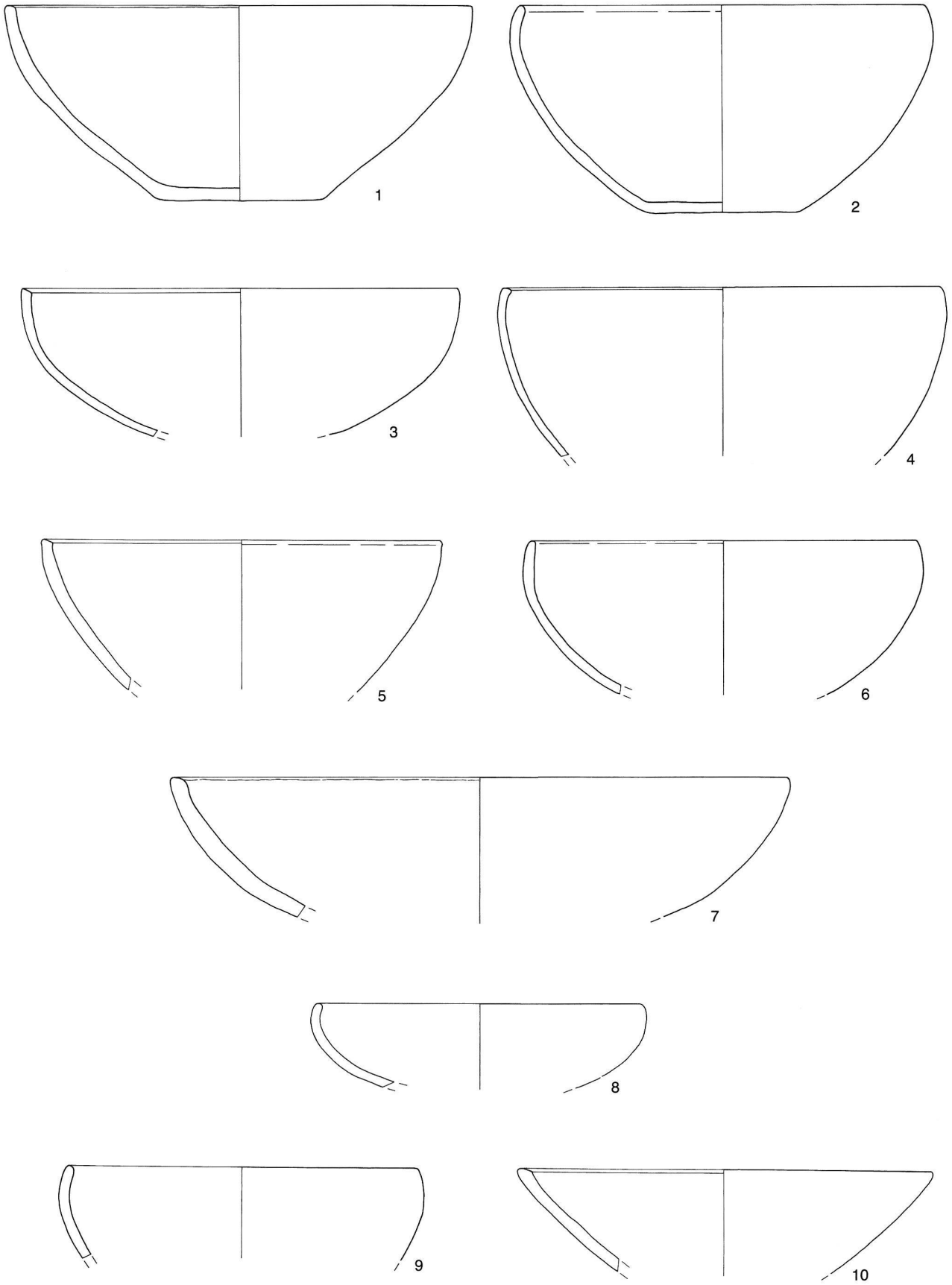
Notes

- 1 Prospection effectuée par Hervé Miéville et l'auteur.
- 2 Équipe alors composée de Marc Maire et Thierry Juillard, sous la direction de l'auteur.
- 3 Nous tenons à remercier Peter Bachmann et Blaise Monard de l'aide apportée par l'entreprise lors de l'intervention.
- 4 Ces travaux ont également bénéficié d'une subvention de l'Office fédéral de la culture.
- 5 Frédéric Brenet, Joëlle Etienne, Christian Flückiger, Jenny Henry, Marc Maire, Gianna Reginelli, Alain Steudler, Sophie Thorimbert, Karim Veuthey.
- 6 Etudiant(e)s de la fouille-école de l'Institut de préhistoire de l'Université de Neuchâtel: Nadia Ben Zbir, Caroline Briner, Caroline Crivelli, Katia Della Rica, Dunvel Amélie Even, Marion Hagelstein, Anahita Iseli, Crystel Jeanbourquin, Laure Luginbühl, Maria Fiona Miley Perez, Antoine Morata, Benjamin Renggli, Anna Chiara Sais, Gaëlle Serquet, Virginie Weinmann, Lucien Engelbert (stagiaire), François-Xavier Chauvière (assistant).
- 7 Paul Vouga attribua ce pillage aux colonisateurs romains.
- 8 Anne-Marie Rychner-Faraggi et Mireille Ruffieux.
- 9 En utilisant des critères de base définis en conformité avec *le lexique et typologie des poteries* (Balfet et al. 1989) et le vocabulaire descriptif spécifique de la période concernée, défini par quelques études de référence (Rychner 1979; Borrello 1992).
- 10 Ruxandra Anastasiu, Alexander von Burg, Jeannette Kraese, Annick Leducq, Fabien Langenegger, Myriam Rordorf.
- 11 1 - Numéro d'inventaire: chaque bord a reçu un numéro d'inventaire (de 1 à 1378). 2 - Secteur: numéro du secteur de découverte. 3 - Carré: quart de mètre carré de découverte. 4 - Couche: décapage de découverte. 5 - Hauteur: hauteur du bord, mesurée en millimètres. 6 - Largeur: longueur du segment de bord au niveau de la lèvre, mesurée en millimètres. 7 - Diamètre: diamètre de l'ouverture mesurée en cen-

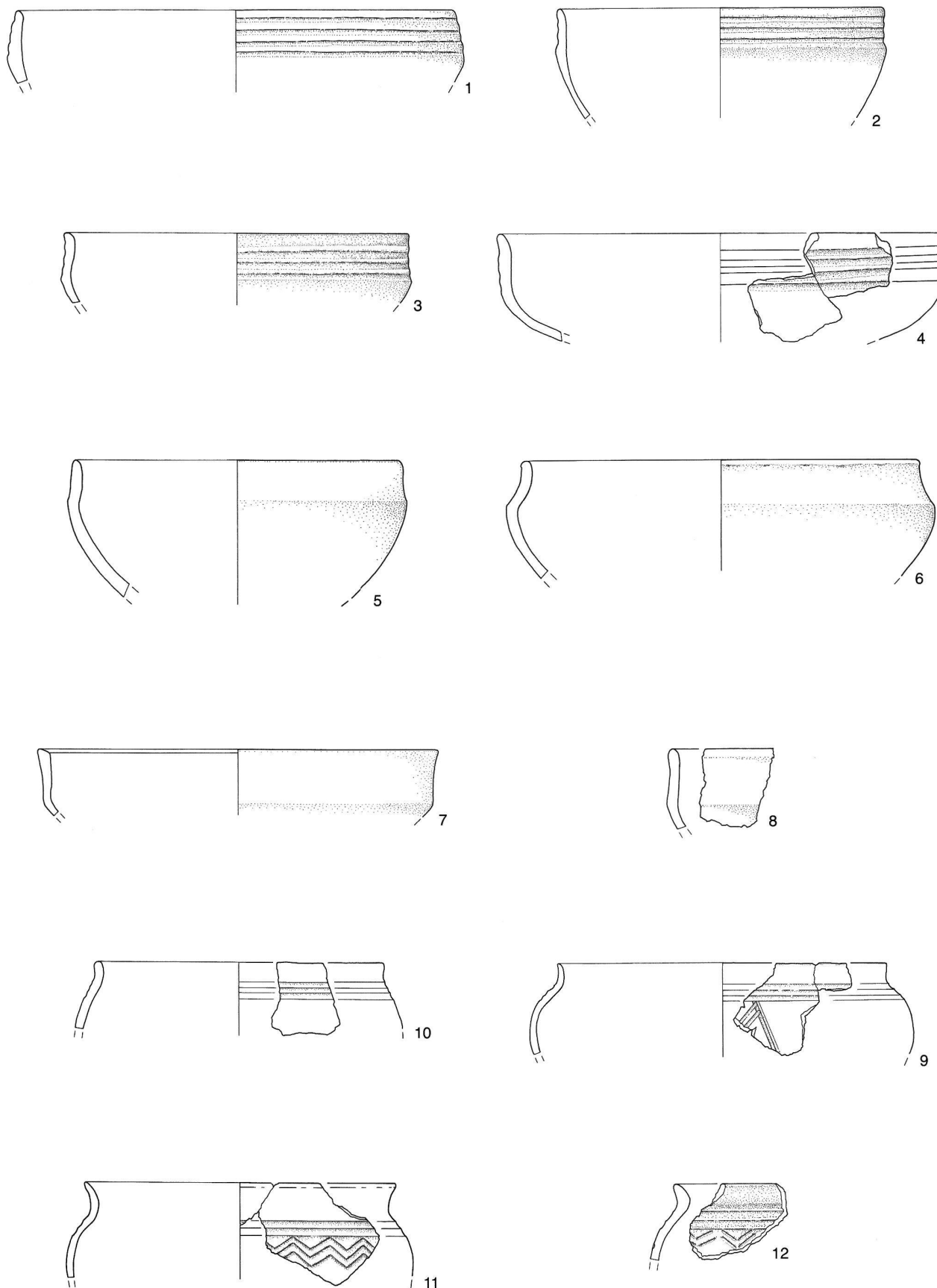
- timètres - si mesurable, c'est-à-dire si 30° de la circonférence du bord au moins est conservée. 8 - Épaisseur de la lèvre: mesurée en millimètres. 9 - Épaisseur de la panse: mesurée en millimètres. 10 - Orientation (fig. 5). 11 - Forme de la lèvre: 9 types définis (voir fig. 6 et chap. 3.2.). 12 - Décor: 16 types définis (voir chap. 3.4). 13 - Coloration: 8 nuances observées sur la face externe, sur la tranche et sur la face interne des pièces: équivalent le plus proche du code Munsell (R = rouge brunâtre = 2.5YR 3/6; B = brun foncé = 7.5YR 3/3; O = brun = 7.5YR 5/6; G = gris = 5YR 5/2; U = brun rougeâtre = 5YR 5/6; J = brun jaunâtre = 10YR 5/6; V = brun violacé = 10R 3/3; N = noir = 5YR 3/1). 14 - Érosion: quatre degrés d'intensité ont été distingués et les codes suivants (entre parenthèses) définis: la surface présente encore des traces de lissage (1); les traces de lissage sont peu perceptibles, mais la surface est intacte (2); les dégraissants apparaissent en surface mais ne sont pas en relief (3); les dégraissants constituent un relief marqué sur la surface (4). 15 - Poids: poids en grammes à l'aide d'une balance numérique comportant un affichage au dixième de gramme. 16 - Remarques: sous cette rubrique apparaissent certaines données supplémentaires concernant quelques mesures (par exemple: distance entre la lèvre et le décor, dimensions et proéminence des éléments appliqués), ainsi que l'agencement des motifs décoratifs.
- 12 Le passage du fond plat à la partie inférieure de la paroi se fait selon un angle saillant.
- 13 Le passage du fond plat à la partie inférieure de la paroi est marqué par un ressaut dégageant la base de la panse.
- 14 Le passage du fond plat à la partie inférieure de la paroi est marqué par un bourrelet débordant bien visible.
- 15 Le fond est plus ou moins légèrement bombé vers l'intérieur du récipient.
- 16 Une petite dépression marque le milieu de la base, appelée aussi «fond en cupule» (Rychner 1979).



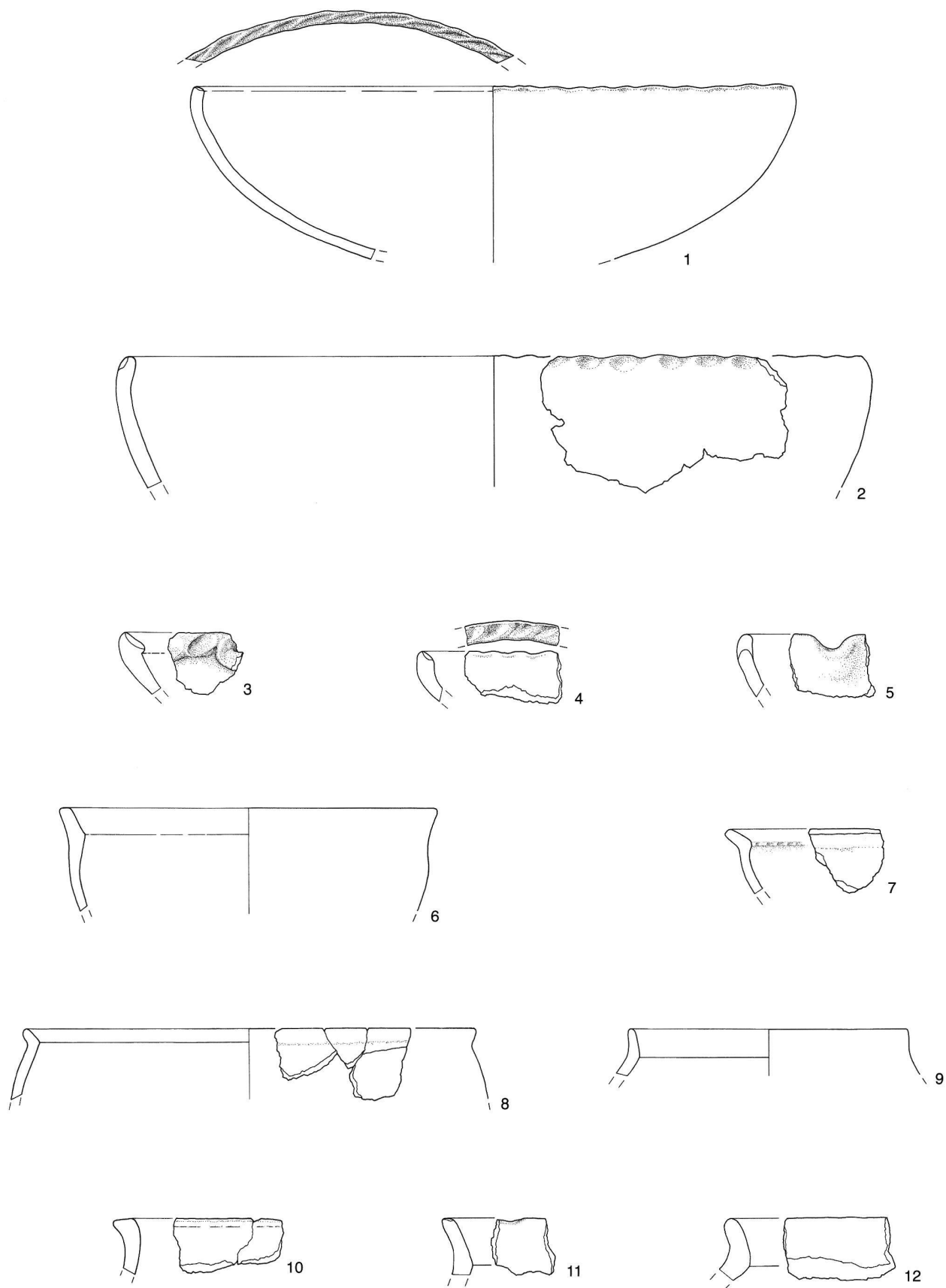
Pl. 1. Cornaux NE-Le Roc. 1-15 assiettes. Ech. 1:3. Dessin K. Ramirez.



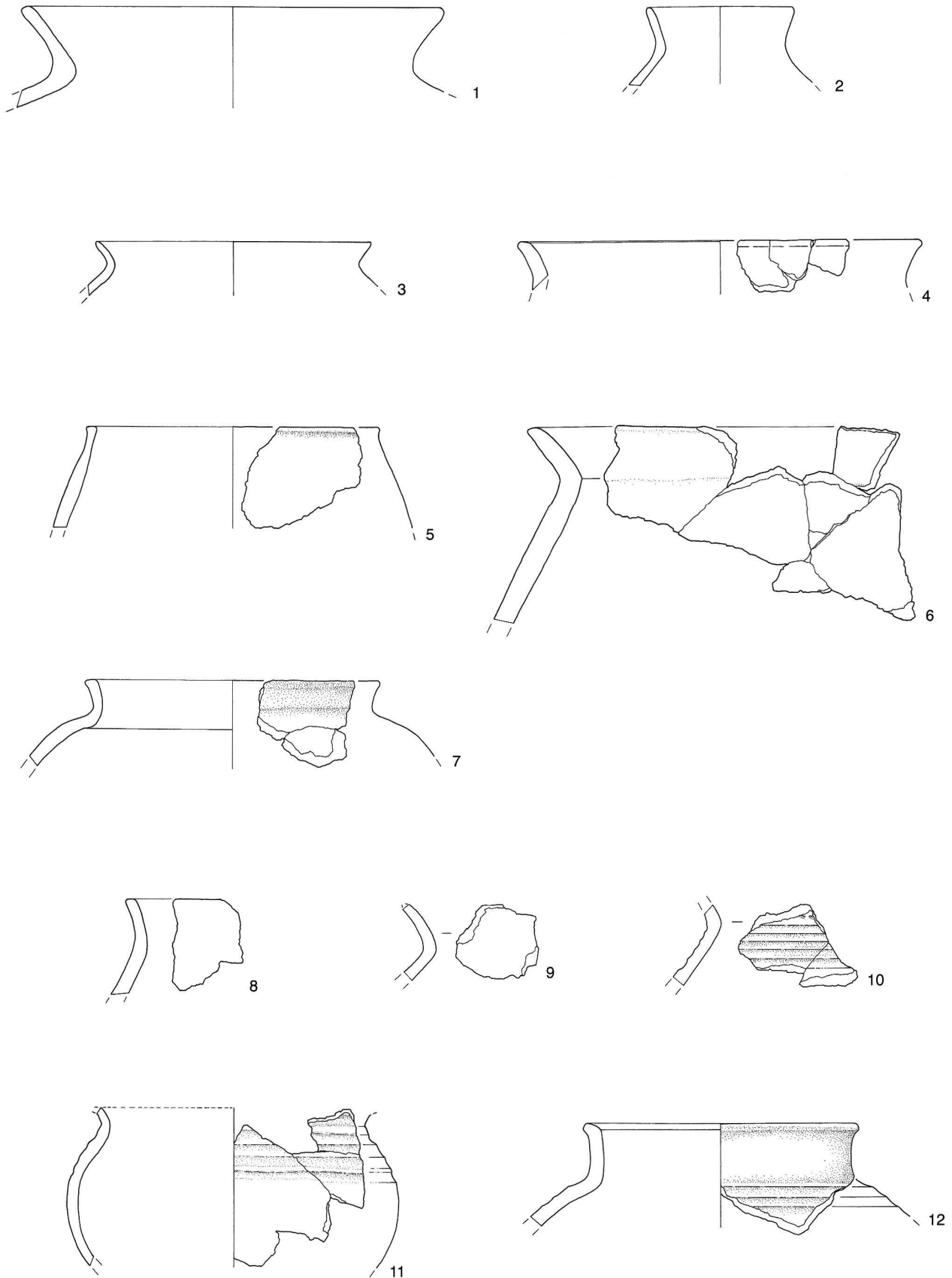
Pl. 2. Cornaux NE-Le Roc. 1-10 écuelles. Ech. 1:3. Dessin K. Ramirez.



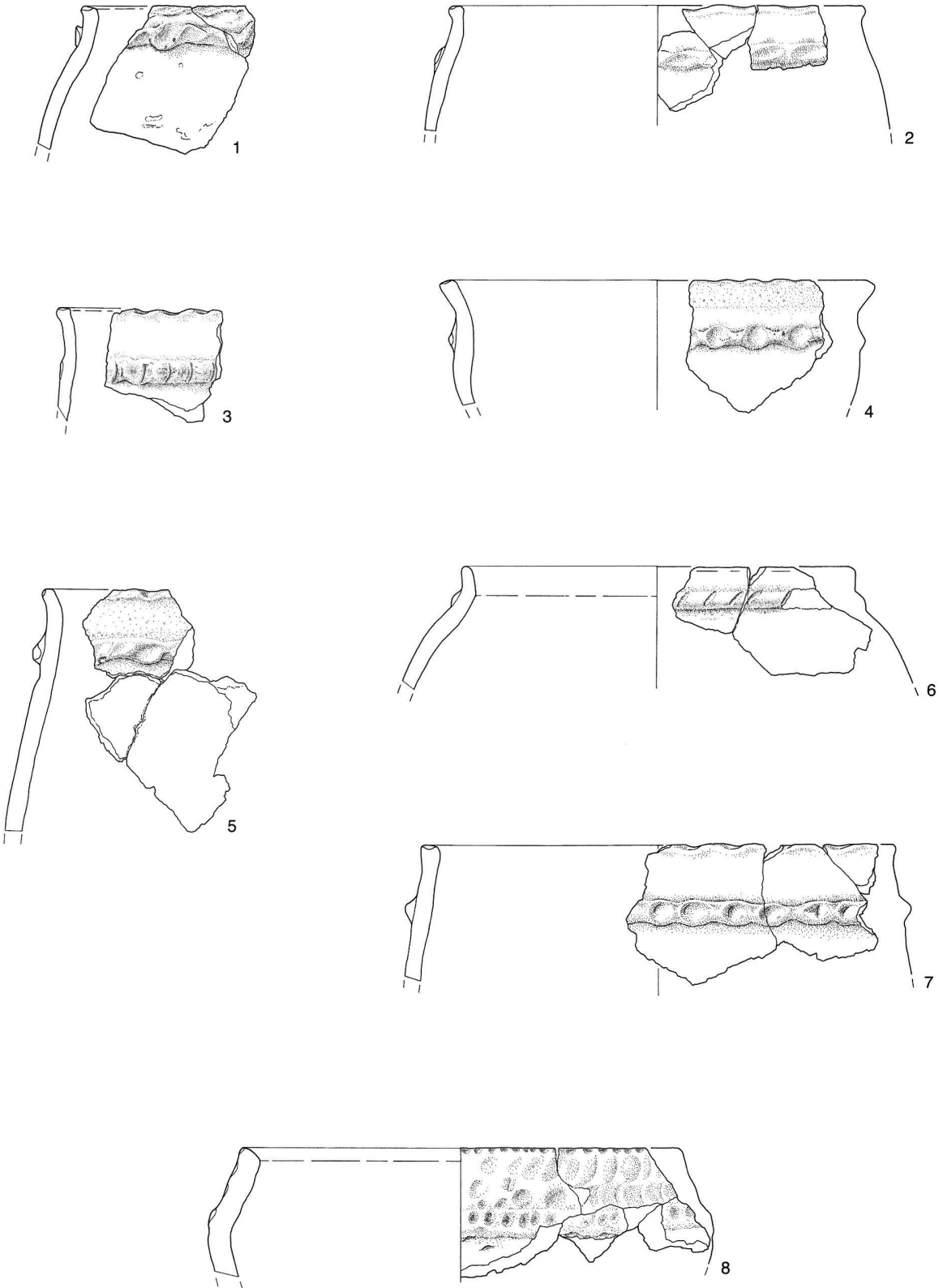
Pl. 3. Cornaux NE-Le Roc. 1-12 jattes. Ech. 1:3. Dessin K. Ramirez.



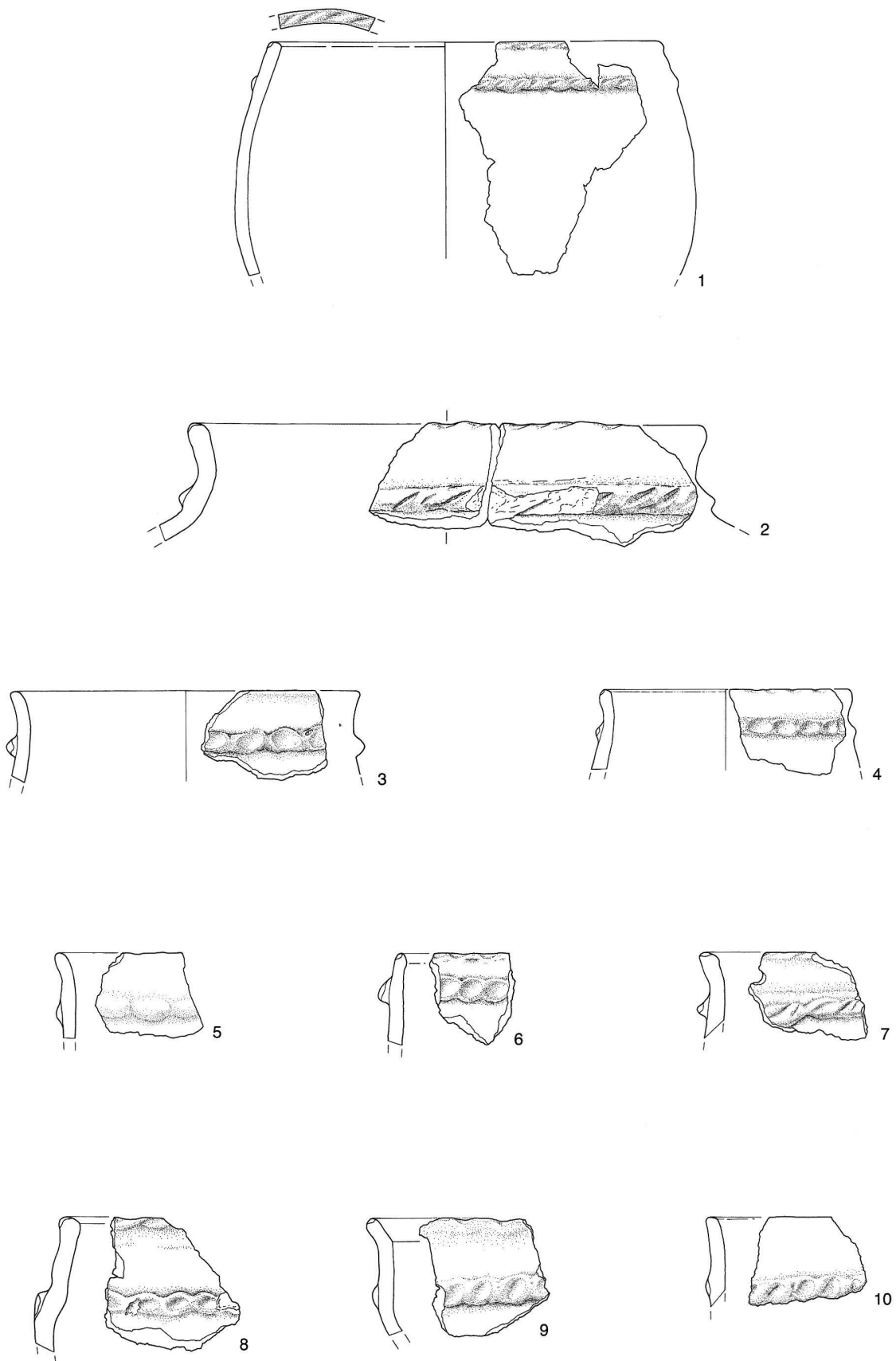
Pl. 4. Cornaux NE-Le Roc. 1-5 écuelles; 6-9 bols; 10-12 pots. Ech. 1:3. Dessin K. Ramirez.



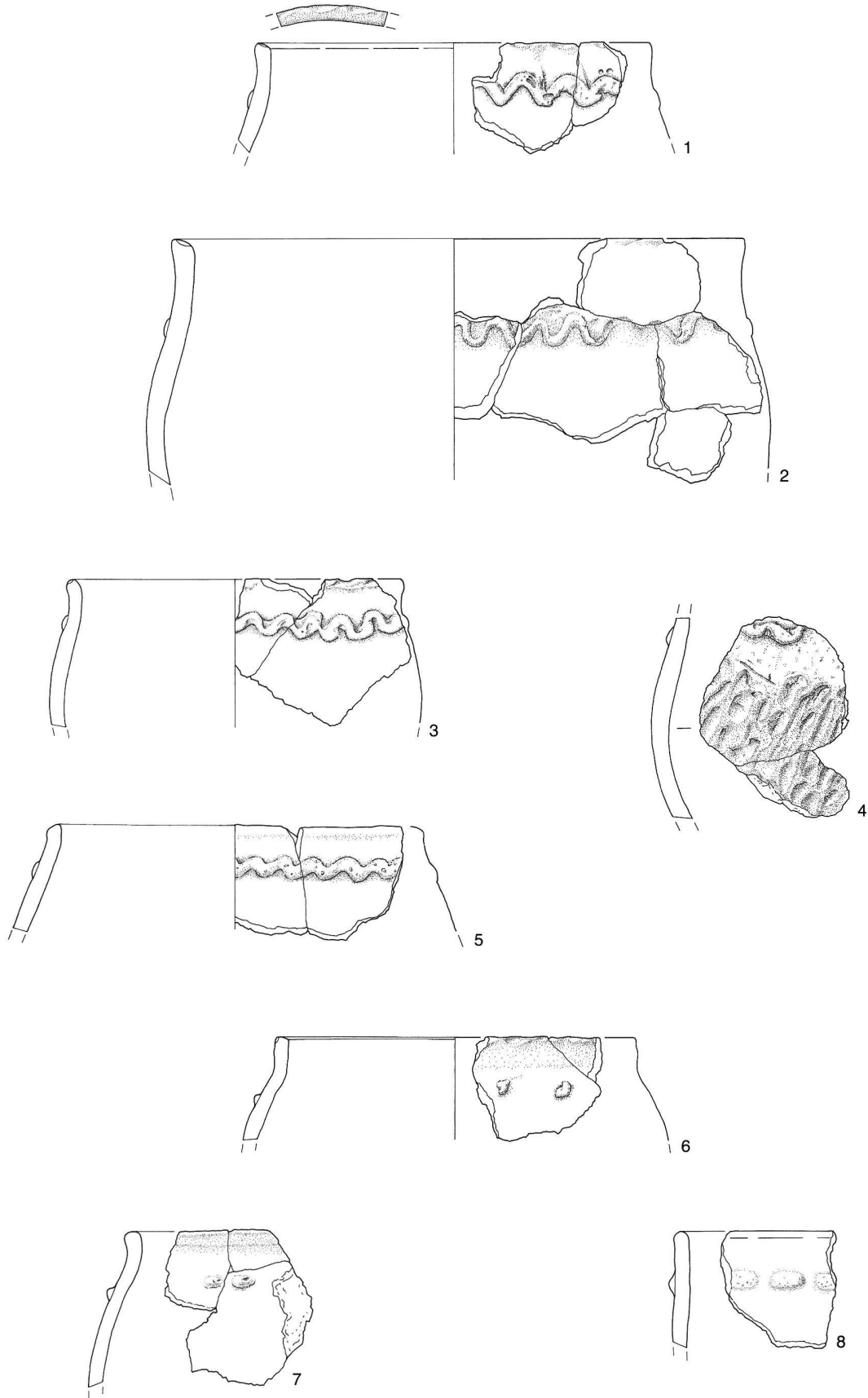
Pl. 5. Cornaux NE-Le Roc. 1-12 pots. Ech. 1:3. Dessin K. Ramirez.



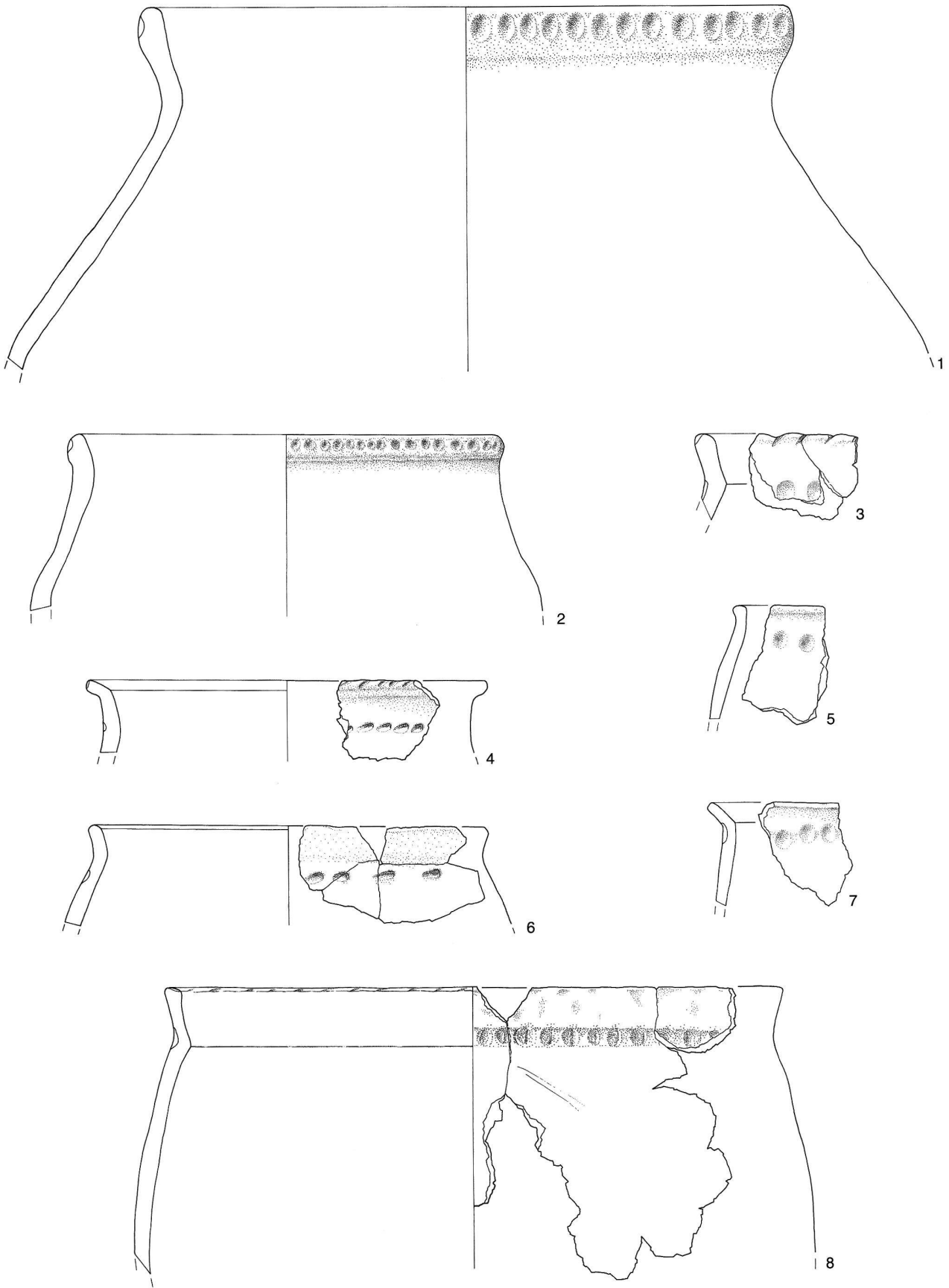
Pl. 6. Cornaux NE-Le Roc. 1-8 pots. Ech. 1:3. Dessin K. Ramirez.



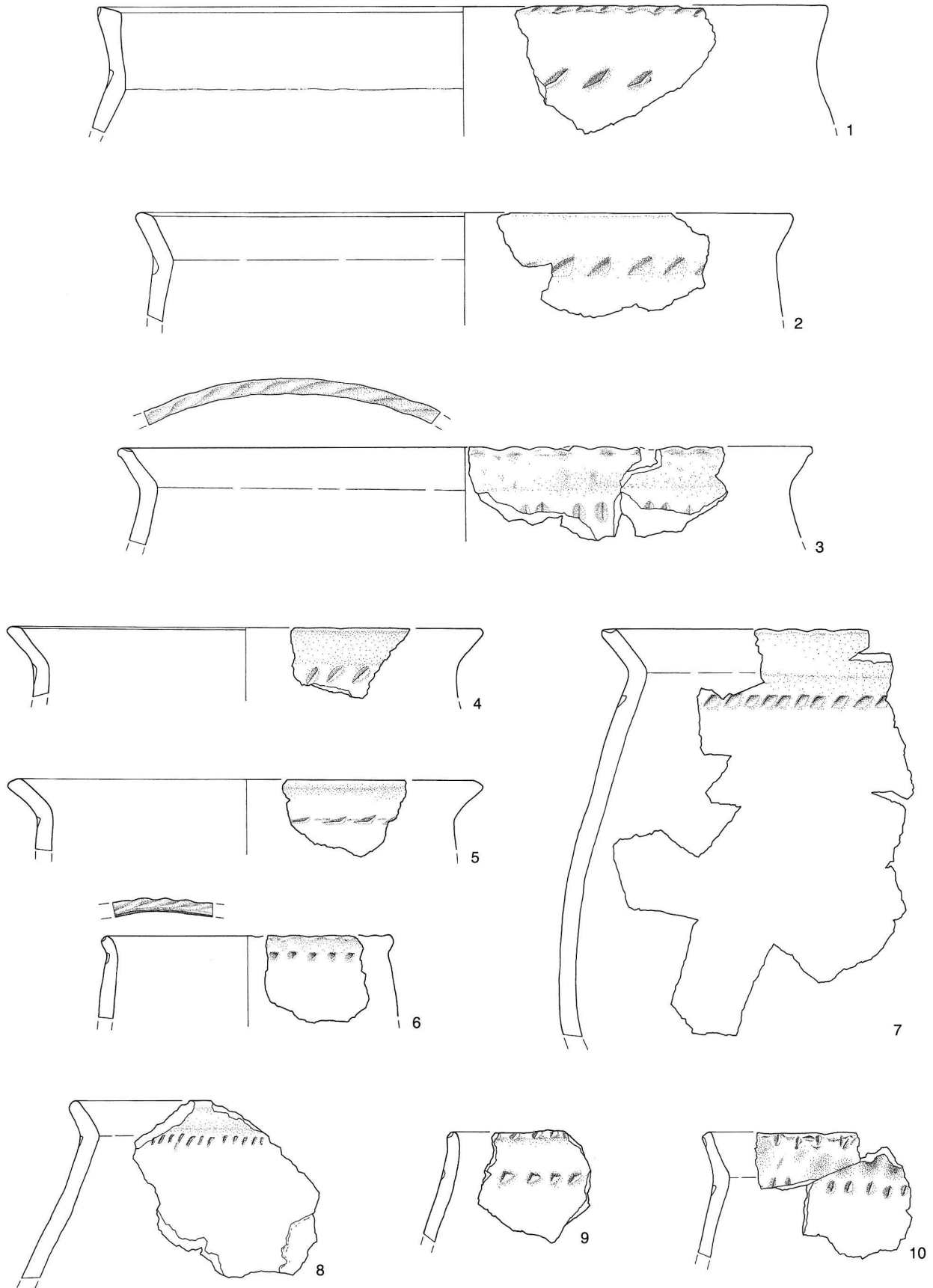
Pl. 7. Cornaux NE-Le Roc. 1-10 pots. Ech. 1:3. Dessin K. Ramirez.



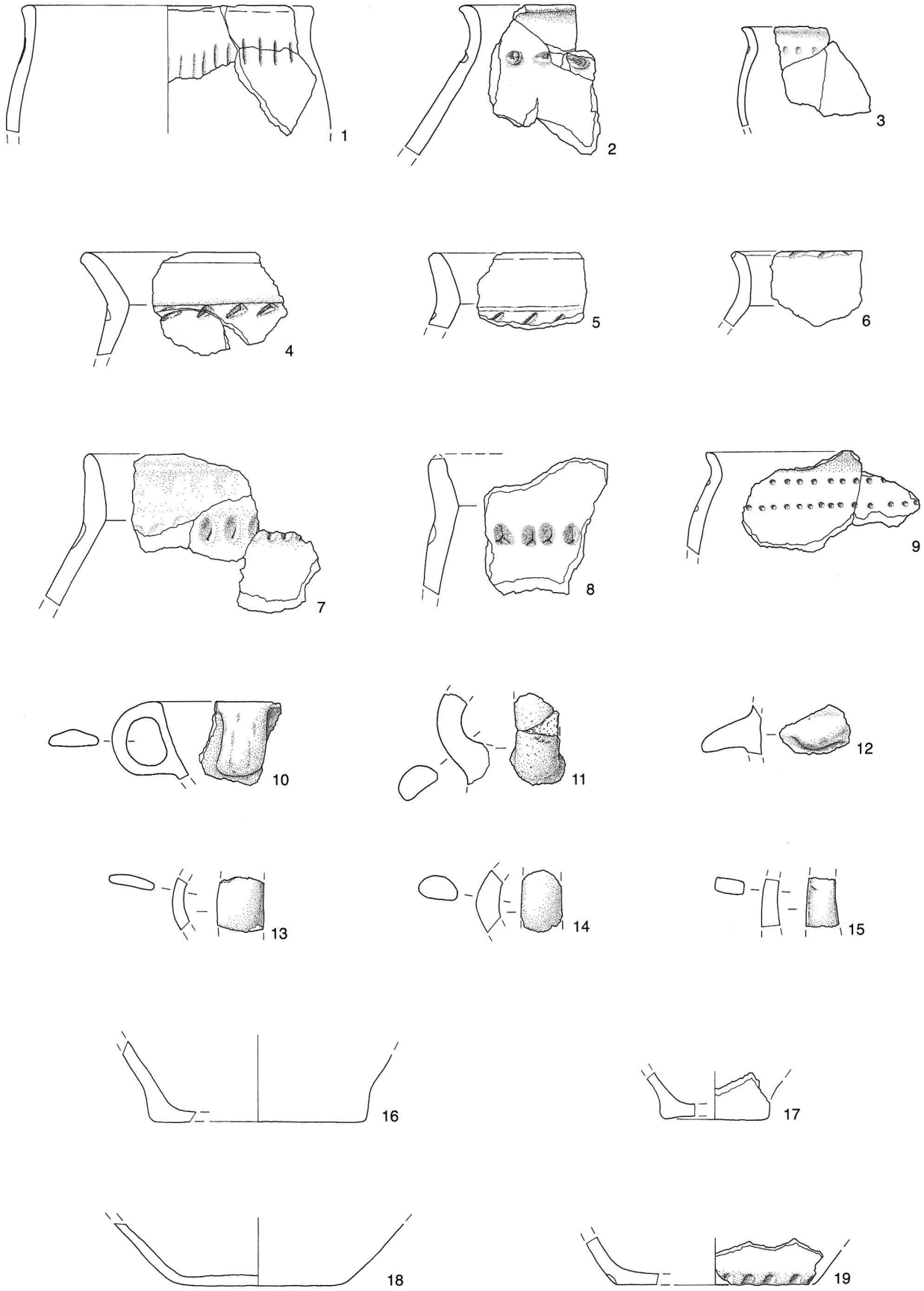
Pl. 8. Cornaux NE-Le Roc. 1-8 pots. Ech. 1:3. Dessin K. Ramirez.



Pl. 9. Cornaux NE-Le Roc. 1-8 pots. Ech. 1:3. Dessin K. Ramirez.



Pl. 10. Cornaux NE-Le Roc. 1-10 pots. Ech. 1:3. Dessin K. Ramirez.



Pl. 11. Cornaux NE-Le Roc. 1-9 pots; 10-15 anses de tasses; 16-19 fonds. Ech. 1:3. Dessin K. Ramirez.

- 17 Un bourrelet ou une bande d'argile forme un anneau qui surélève la base du vase.
- 18 Un certain nombre de boulettes ou de boudins d'argile disposés sur le pourtour de la base du vase surélève le fond, d'où aussi l'appellation de «fond polypode».
- 19 Le passage du fond à la partie inférieure de la paroi se fait selon une courbe.
- 20 Cette nuance est importante en théorie; dans la pratique, les stigmates laissés par une gravure peuvent ne pas être distinguables de ceux obtenus à la suite d'une incision.
- 21 Reste d'une pâte en poudre d'os, reconnue sur d'autres gisements (Rychner-Faraggi/Wolf, 2001), ou simple incrustation d'origine naturelle? Sans une analyse plus fine, il est difficile de trancher entre les deux propositions.
- 22 Rychner 1979, pl.12,2.
- 23 Rychner 1974/75, fig. 2,8 ou Borrello 1992, pl. 68,5.
- 24 Par exemple: Ramseyer 1985, fig. 6a; Mauvilly et al. 1997, fig. 12,79.11; Rychner-Faraggi 1998, fig. 6,2; Héritier 2002, pl. 3,2.
- 25 Rychner 1979, pl. 44,8.
- 26 Même si aucune harmonie n'existe entre les critères descriptifs utilisés.
- 27 Ces sites inédits sont, en premier lieu: Onnens VD-Le Motti, Font FR-Le Péchau, Cortailod NE-Champs Basset.
- 28 Sur d'autres fragments, l'échancrure est postérieure à la cuisson; dans ces cas, il s'agirait de simples ébréchures d'usage.
- 29 Statistique établie à partir de la figure 34 de Seifert 1997, 34.
- 30 Les quelques hypothèses concernant la fonction du gisement ont été présentées lors du 29^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (AFEAF) qui s'est tenu à Bienne du 5 au 8 mai 2005 (Michel à paraître).

Bibliographie

- Arcelin, P. (1971) La céramique indigène modelée de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône). Paris.
- Arnold, A. (1999) Le site hallstattien de Marin-Epagnier NE, Les Bourguignonnes. HA 30, 1999, 120, 145-154.
- Balfet, H./Fauvet-Berthelot, M.-F./Monzon, S. (1989) Lexique et typologie des poteries; pour la normalisation de la description des poteries. Paris.
- Borrello, M.A. (1992) Hauterive-Champréveyres 6, La céramique du Bronze final, zones D et E. Archéologie neuchâteloise 14. St-Blaise.
- Brun, P. (1984) Modèles diffusionnistes et systèmes chronologiques. In: Transition Bronze final - Hallstatt ancien: problèmes chronologiques et culturels. Actes du 109^e congrès national des sociétés savantes, 261-277. Dijon.
- Camps, G. (1979) Manuel de recherche préhistorique. Paris.
- Dubois de Montperreux, F. (1863) Quelques mots sur les monuments celtiques du Jura neuchâtelois. Etrennes neuchâteloises 2, 1-18.
- Dumming, C. (1992) Époque charnière dans un carrefour d'influences: le VIII^e siècle av. J.-C. à l'ouest du Plateau suisse. In: C. Mordant/A. Richard (éd.) L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze en Europe. Actes du colloque international de Lons-le-Saunier, 16-19 mai 1990. Comité des travaux historiques et scientifiques, 327-347. Paris.
- Gardin, J.-C. (1976) Code pour l'analyse des formes de poterie. Paris.
- Gnepf Horisberger, U. (2003) Die bronze- und hallstattzeitliche Fundstelle Baar ZG-Martinspark. JbSGUF 86, 55-113.
- Gutzwiller, P. (1989) Das vormittelalterliche Fundgut vom Areal der Frohburg bei Trimbach SO. Antiqua 18. Basel.
- Hadorn, P. (1994) Saint-Blaise/Bains des Dames. 1, Palynologie d'un site néolithique et histoire de la végétation des derniers 16000 ans. Archéologie neuchâteloise 18. Neuchâtel.
- Héritier, L. (2002) Varen VS-Sportplatz. Un habitat et un complexe céramique du 8^e siècle av. J.-C. en Valais. ASSPA 85, 67-102.
- Hochuli, S. (1990) Wäldi-Hohenrain TG. Eine mittelbronze- und hallstattzeitliche Fundstelle. Antiqua 21. Basel.
- Krämer, W. (1966) Prähistorische Brandopferplätze. In: R. Degen/W. Drack/R. Wyss (Hersg.) Helvetia Antiqua. Festschrift Emil Vogt, 111-122. Zürich.
- Lüscher, G. (1986) Allschwil-Vogelgärten. Eine hallstattzeitliche Talsiedlung. Amt für Museen und Archäologie des Kantons Baselland, Heft 007. Liestal.
- Mandrot, L.-A. (1862) La roche de Chatoillon près Saint-Blaise. Bulletin de la société des sciences naturelles de Neuchâtel 6, 79-81.
- Mauvilly, M./Antenen, I./Brombacher, Ch. et al. (1997) Frasses «Praz au Doux» (FR), un site du Hallstatt ancien en bordure de rivière. AS 20, 3, 112-125.
- Michel, R. (2002) Saint-Blaise/Bains des Dames. 3, Typologie et chronologie de la céramique néolithique. Céramostratigraphie d'un habitat lacustre. Archéologie neuchâteloise 27. Neuchâtel.
- (à paraître) Cornaux «Le Roc» (canton de Neuchâtel): un dépôt céramique du Premier âge du Fer au pied du Jura. In: L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges (est de la France, Suisse, sud de l'Allemagne). Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. Actes du 29^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Biel/Bienne (canton de Berne, Suisse), 5-8 mai 2005.
- Munsell Color (1994) Munsell soil color charts (revised edition). New Windsor/NY.
- Orton, C. (1980) Mathematics in archaeology. Cambridge.
- Pétrequin, P./Chaux, L./Pétrequin, A.-M. et al. (1985) La grotte des Planches-près-Arbois, Jura: Proto-Cortailod et Âge du Bronze final. Paris.
- Perret, S. (1950) Terrasses de culture et tertres allongés protohistoriques dans les forêts du pied du Jura neuchâtelois. ASAG 15, 42-71.
- Piette, J. (1984) Aspects particuliers du Bronze final III sur le site des «Grèves de la Villeneuve», à Courtavant (Aube). In: Transition Bronze - final Hallstatt ancien: problèmes chronologiques et culturels. Actes du 109^e congrès national des sociétés savantes, 135-151. Dijon.
- Ramseyer, D. (1985) Des fours de terre (polynésiens) de l'époque de Hallstatt à Jeuss FR. AS 8, 1, 44-46.
- Rychner, V. (1974/75) L'âge du Bronze final à Auvernier NE. Notes préliminaires sur le matériel des fouilles de 1969 à 1973. ASSPA 58, 43-65.
- (1979) L'âge du Bronze final à Auvernier (lac de Neuchâtel, Suisse). Typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse. CAR 15/16. Lausanne.
- Rychner-Faraggi, A.-M. (1998) Avenches VD-En Chaplix, structures et mobilier d'un site de la fin du Bronze final et du Hallstatt ancien. ASSPA 81, 23-38.
- Rychner-Faraggi, A.-M./Wolf, S. (2001) Cendre d'os et céramiques hallstattiennes à Onnens VD-Le Motti. ASSPA 84, 171-176.
- Sarbach, H. (1961/62) Das Egli bei Spiez (Berner Oberland), eine Kultstätte der Urnenfelder- und Hallstattzeit. JbBHM 1961/62, 173-182.
- Séronie-Vivien, M.-R. (1982) Introduction à l'étude des poteries préhistoriques. Bordeaux.
- Shepard, A.O. (1956) Ceramics for the Archaeologist. Washington.
- Seifert, M. (1997) Die spätbronzezeitlichen Ufersiedlungen von Zug-Sumpf. Band 2,1, Die Funde der Grabungen 1952-54. Zug.
- Spindler, K. (1992) Der hallstattzeitliche Scherbenfund von Dellingen, Gem. Bräunlingen-Waldhausen, im Schwarzwald. In: A. Lippert/K. Spindler (Hrsg.) Festschrift zum 50jährigen Bestehen des Instituts für Ur- und Frühgeschichte der Leopold-Franzens-Universität Innsbruck. Universitätsforschungen zur prähistorischen Archäologie 8, 543-583. Bonn.
- Vouga, P. (1917) Petite chronique. Musée neuchâtelois 54, 47-48.
- (1931) Rapport de la Commission des fouilles archéologiques sur l'exercice 1930. Rapport du Conseil communal (Neuchâtel), 1931, 304-308.
- Weiss, R.-M. (1997) Prähistorische Brandopferplätze in Bayern. Internationale Archäologie 35. Espelkamp.